N° 106.

ESSAI

SUR LA

Thérapeutique de la Syphilis

AVEC QUELQUES CONSIDÉRATIONS

sur certains

ACCIDENTS DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

à la Faculté de Médecine de Montpellier,

LE 23 DÉCEMBRE 1850;

Par TÉLÈPHE P. DESMARTIS,

de BORDEAUX (*Gironde*),

Ex-Chirurgien-interne-adjoint des Hôpitaux de Bordeaux; Ancien Chirurgien-externe des Hôpitaux de Paris; Membre de la Société Médicale d'émulation de Montpellier; Titulaire de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques de la même ville.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

> Pour être vraiment utile à l'humanité, il faut que le médecin étudie le corps et les sens, l'esprit et le cœur des hommes.

Montpellier.

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE BOEHM.

1850.

AUX MANES DE MON GRAND-PÈRE MATERNEL

M. CAZENAVE,

DOCTEUR-MÉDECIN,

Regrets éternels!

AU MEILLEUR DES PÈRES.

Je te remercie, mon Père, de m'avoir inspiré le goût de la médecine à laquelle tu t'es livré avec succès. J'arrive au terme de mes études; reçois l'hommage de mon premier travail comme témoignage du plus tendre amour filial.

A LA MEILLEURE DES MÈRES.

Toi aussi, ma Mère, je te remercie de l'affection que tu n'as jamais cessé de me prodiguer, et des conseils que tu m'as donnés pour le choix de la carrière où je vais entrer, carrière que ton père a parcourue avec honneur.

A Madame Héléna DESMARTIS,

Amitié pour toujours;
dévouement sans bornes!

T. P. DESMARTIS

A MES ONCLES,

M. MARTIAL DESMARTIS,

Docteur-Médecin au Bouscat, Membre du Conseil d'Instruction primaire, etc.;

M. ULYSSE MARIE,

Docteur-Médecin à Bordeaux; Membre de la Société nationale de Médecine; ex-Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu Saint-André, et ancien Prosecteur de l'École de Médecine de la même ville.

A LA MÉMOIRE D'UN PARENT, D'UN AMI,

Le Docteur CABANNE,

Le destin inexorable vient de t'enlever subitement à notre affection, au moment où des liens plus intimes allaient se former entre nous.

A SA FAMILLE,

A TOUS MES PARENTS.

Aimons-nous et soyons toujours unis.

T. P. DESMARTIS.

A M. BENSE,

Docteur-Médecin ; Membre de la Société nationale de Médecine de Bordeaux
Titulaire de la Société Médicale d'émulation de la même ville.

A M. CAZENAVETTE,

Directeur de l'École supérieure communale de Bordeaux ; ancien Vice-Président de la Société Linnéenne et maintenant Secrétaire-général ; Membre de la Commission d'examen pour l'Instruction primaire de la Gironde.

A M. CHAUMET,

Chirurgien en chef, et Professeur de Clinique externe à l'Hôpital Saint-André de Bordeaux.

A M. GINTRAC,

Médecin en chef et Professeur de Clinique interne à l'Hôpital Saint-André de Bordeaux.

A M. VENOT,

Docteur-Médecin ; Membre de la Société de Médecine de Bordeaux ; Chirurgien en chef de l'Hospice Saint-Jean (Hospice des vénériens) de la même ville ; Membre-correspondant des Sociétés Médicales de Toulouse, Tours, Nancy, Lyon, Bruxelles, Madrid, etc.

Pour leurs bons soins et la bienveillance dont ils m'ont donné tant de preuves.

T. P. DESMARTIS.

La syphilis est une de ces hautes questions qui touchent aux problèmes les plus ardus de la médecine et aux points les plus délicats de la science sociale. Nous avions pensé d'abord à embrasser ce vaste cadre dans toute sa généralité, et nous avions même ramassé d'immenses matériaux qui, soumis à nos méditations les plus soutenues, nous permettaient de prétendre à un résultat quelque peu avantageux dans ce grand travail de rénovation qui agite le monde. Mais, avouons-le, au moment de confier le fruit de nos veilles à l'impression, nous nous sommes défié de nos forces, et, quoi qu'il pût nous en coûter, nous avons pris la résolution de circonscrire notre rôle dans cette partie de notre sujet qui est exclusivement médical. Nous ne renonçons pas pour cela d'une manière absolue, aux idées nouvelles qui ressortent de l'*étude complète, de l'origine et de l'histoire de la maladie vénérienne ;* nous nous réservons seulement pour un autre temps. Ceci entendu, nous entrons immédiatement en matière.

ESSAI

SUR LA

THÉRAPEUTIQUE DE LA SYPHILIS

AVEC QUELQUES CONSIDÉRATIONS

sur certains

ACCIDENTS DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

DU PRINCIPE SYPHILITIQUE.

La syphilis est une affection spécifique, virulente, contagieuse, multiforme, nécessitant une période d'incubation qui peut être de quelques heures comme de plusieurs mois. *Elle ne survient point spontanément, comme on pourrait le supposer quand la maladie est congéniale, connée, héréditaire, ou encore quand elle apparaît plusieurs années après une guérison.... supposée radicale.* Elle a pour cause un principe morbide qui, en contact avec les muqueuses, déposé sur une excoriation ou inoculé sous l'épiderme, tend à se propager dans l'économie après un temps très-court de localisation. La manifestation peut se faire sur la partie qui a reçu le con-

tact du virus; elle peut aussi avoir lieu aux environs, cheminer par métastase, agir d'une manière sympathique sur un organe plus ou moins éloigné, ou s'étendre de proche en proche par continuité de tissu.

« Le pus vénérien, dit M. Grisolle dans son excellent *Traité de pathologie*, affecte facilement la peau de toutes les muqueuses accessibles; mais l'ingère-t-on dans l'estomac, il est digéré et n'agit ni sur ce viscère, ni constitutionnellement.» Hunter a cité à ce sujet des observations concluantes; les faits contraires sont tous apocryphes.

L'autorité du médecin de l'hôpital St-Antoine est assurément fort grande; mais qu'il nous soit permis de regretter qu'il ne nous dise pas de quelle manière le pus vénérien a été introduit dans l'estomac; car s'il avait été administré en substance, sans mélange, son contact sur les muqueuses buccale et pharyngienne aurait produit inévitablement une stomatite et d'autres accidents dont il n'est nullement question.

Suivant M. Ricord, il n'existe qu'un seul élément syphilitique, qui réside dans le chancre parvenu à la période d'induration, et dans le bubon ulcéré. Le muco-pus de la blennorrhagie ne serait pas inoculable, et conséquemment ne renfermerait de virus syphilitique que tout autant qu'il existerait dans le canal des chancres larvés. D'après lui, l'inoculation serait le seul moyen de diagnostic.

Ainsi, pour s'assurer si une blennorrhagie est réellement vénérienne, il faut l'inoculer à un pauvre diable ou au malade lui-même, et attendre, pour voir s'il se développe des accidents. Cependant il est prudent d'y regarder à deux fois avant d'avoir recours à de pareilles tentatives, car plusieurs auteurs regardent les résultats de l'inoculation comme beaucoup plus graves que la syphilis gagnée par le coït. Disons, en outre, que l'inoculation n'a pas toute la valeur que certains lui attribuent. Ainsi, s'il faut en croire M. Gibert (1), l'importance exclusive accordée à l'inoculation est fausse; il soutient que certains phénomènes primitifs peuvent être contagieux, sans être inoculables. D'après M. Baumès de Lyon, le flux gonorrhéique est parfois susceptible de donner lieu à des accidents constitutionnels. Hunter admet que la même infection peut occasionner, soit un bubon, soit une blennorrhagie, soit des chancres, soit la syphilis constitutionnelle. Ces contradictions réclament au moins le doute, jusqu'à plus ample informé.

On est généralement porté à croire que la syphilis est propre à l'homme. On connaît cependant des exemples où des taureaux souillaient les vaches qu'ils couvraient (2). Ne voit-on pas aussi, assez souvent, des chiens atteints de blennorrhagie?

(1) *Mémoire sur les Syphilides.*

(1) *Journal des Conn. Médico-chirurg.*, VII, 2, 167.

l'inoculation est encore là pour éclairer la question, et, quoi qu'on en ait dit pour contester les résultats de l'inoculation de la syphilis aux animaux, nous pouvons assurer que le fait est vrai ; seulement de même que chez l'homme, il est, parmi les animaux, des sujets à idiosyncrasie contraire, et qui sont rebelles à la syphilis, tandis que d'autres la contractent facilement.

Pendant que je faisais mes expériences sur l'inoculation, j'avais une jeune chienne que je tenais à garantir de l'infection. Eh bien, cette petite chienne contracta la syphilis pour avoir joué, comme le font les animaux, avec un tout petit chat auquel j'avais inoculé le virus. Une blennorrhagie et un grand nombre de pustules parurent sur le ventre ; bientôt une sorte d'alopécie se déclara, et le poil tomba en laissant sur la peau des plaques entièrement à nu. Comme je faisais mes expériences au sein d'une grande ville, à Bordeaux, je dus bientôt les suspendre, les animaux que j'employais hurlant et faisant un vacarme effroyable, surtout pendant la nuit; ce fut au point que les voisins de ma demeure, peu satisfaits d'un semblable concert, ayant découvert que je m'occupais d'expériences sur les animaux, me menacèrent d'avertir la police, en déclarant que je troublais le repos public. En présence de ces dispositions, force me fut de renoncer pour quelque temps à ce genre d'étude, quitte à le reprendre plus tard dans de meilleures conditions.

CHAPITRE II.

De la prophylaxie.

La syphilis peut être transmise par le simple contact du virus à toutes les muqueuses et à toutes les parties douées de la faculté d'absorption ; elle peut, par conséquent, s'inoculer par tous les points du corps. Les moyens prophylactiques devraient alors, pour agir efficacement, s'approprier aux diverses circonstances tirées de la nature des lieux. Mais l'étude de ces moyens, envisagés sur une aussi vaste échelle, nous entraînerait trop loin, et nous éprouvons le besoin de restreindre notre sujet à la prophylaxie de la syphilis par un coït impur. Nous reculons d'horreur à l'idée seule de pénétrer dans les mystères de ce libertinage moderne.

Les onctions sur la verge et principalement sur le gland, faites avant la copulation avec de la pommade, de l'axonge, de l'huile, des corps gras, sont des moyens simples qui peuvent empêcher l'action du virus. Nous conseillons les injections et les lotions avec un liquide astringent, avant le coït, pour resserrer les tissus, et après, pour enlever le virus qui pourrait y stationner. On se sert aussi communément d'eau pure ou d'eau plus ou moins chargée d'acétates ou de sulfates de plomb, de cuivre, de zinc, etc., de tannin, de vin, de chlorure d'oxyde

de sodium, d'acide acétique (1). Selon nous, l'éther ou le chloroforme, 10 à 15 gouttes seulement sur 100 grammes d'eau, sont préférables, et ce dernier paraît jouir en outre d'une vertu neutralisante du virus. On a conseillé aux hommes d'uriner après un coït douteux ; ce moyen est excellent et joue le rôle d'une injection. Nous recommandons quand on a recours aux injections, de presser la verge à la base avec le pouce et l'index de la main gauche, afin d'empêcher le liquide injecté de pénétrer dans la vessie, car celui-ci pourrait y entraîner le virus. On doit aussi injecter de manière à ce que le liquide, après avoir lavé le canal, soit rejeté au dehors, ce que l'on favorise en baissant la verge. Ce sont de petits riens qu'il est important de mettre en pratique. Il sera également prudent de cautériser les excoriations qu'on pourrait remarquer après un coït laborieux. Nous ajouterons avec M. Ricord, qu'il serait bon que ces moyens hygiéniques simples, tels que les lotions, injections, émission de l'urine après le coït, fussent recommandés par une affiche placardée dans tous les lieux où l'on peut courir des dangers.

Quant à ceux qui usent du condom, ils devront les examiner avec soin avant de s'en servir, s'as-

(1) Tout récemment, M. Baron Barthélemi, pharmacien à Béziers, a préparé une poudre dite hygiénique, qui décomposerait et neutraliserait le virus vénérien.

surer s'ils sont de bonne qualité, s'ils ne sont point déchirés, s'ils n'ont point de traces de lavage; car il arrive trop souvent qu'on les met à sécher, pour les faire servir de nouveau, après les avoir très-légèrement passés par l'eau, ou simplement après les avoir retournés, et alors on peut gagner la vérole dans la baudruche elle-même, puisque le sachet ayant été retourné, la paroi en contact avec la verge peut avoir été en rapport direct avec le virus.

C'est dans ce sens que le docteur Luna Calderon (1) a répété ses expériences, qui, bien que probantes, furent si mal accueillies, à une époque où la recherche d'un préservatif contre des maladies réputées honteuses, était en général regardée comme une immoralité, comme une infamie (2). Luna Calderon, devant une commission nommée par la Société du Cercle médical, prouva par onze expériences les plus concluantes et faites sur lui-même, qu'il avait des moyens prophylactiques et thérapeutiques qui réussissaient constamment. « Une commission nommée par la Société du Cercle médical et composée de MM. Capuron, de Maugeon, Gardien et d'Olivera, se réunit dans l'hôpital des vénériens de la capitale, à ce sujet (1). » Mais,

(1) *Démonstration pratique de la prophylaxie syphilitique*, par le docteur Luna Calderon, publiée à Paris, en 1815.

(2) Voy. Ricord, *Trait. des malad. vén.*, page 170.

à l'instar de tous les inventeurs, comme Galilée, comme Janner, comme Salomon de Causs, comme Hervey, comme Galvani, comme Newton et tous les hommes de génie, il fut persécuté immédiatement par une critique outrageante, et il emporta son secret dans la tombe; mais, pour punir une époque rétrograde, il priva les siècles futurs de sa précieuse découverte.

M. Diday, ex-chirurgien en chef de l'Antiquaille (l'hôpital des vénériens de Lyon), a publié en 1849, dans la Gazette médicale de Paris, un mémoire sur un procédé de vaccination, capable de mettre les individus à l'abri de cette forme redoutable de la maladie. Voici le résumé de ses inductions et de ses déductions :

« 1° Un homme n'a qu'une fois, en sa vie, la syphilis constitutionnelle. 2° Donc, en la développant artificiellement chez un individu, on le préserverait d'en avoir une autre. 3° D'autre part, les exemples de syphilis congéniale prouvent que le sang peut devenir le véhicule de l'intoxication constitutionnelle. Mais, à la période tertiaire, la maladie ne se propage point alors avec ses caractères spécifiques de la vérole. 4° Ainsi, en inoculant à un homme sain, le sang d'un malade atteint de syphilis tertiaire, on pourrait créer, dans la

(1) Ricord, *Trait. des malad. vén.*, page 170.

constitution de l'inoculé, un certain mode diathésique inconnu, il est vrai jusqu'ici, mais qui du moins n'aurait pas l'inconvénient de donner lieu, chez lui, à des symptômes syphilitiques constitutionnels. 5° Il est permis d'espérer que le mode dont il s'agit, produirait chez l'inoculé, la même immunité contre la syphilis générale, que l'eût fait une première syphilis antérieurement éprouvée par lui. 6° Donc, les chances d'innocuité ainsi que celles d'efficacité prophylactiques de ce procédé, sont assez grandes pour qu'on puisse rationnellement l'expérimenter sur ceux qui, ayant actuellement ou ayant eu récemment un chancre, sont par là exposés à avoir ultérieurement des symptômes de syphilis extraordinaire. »

Cette idée de M. Diday nous paraît susceptible d'être argumentée ; mais nous dirons qu'elle ne peut être combattue, ni approuvée, que par des expériences faites en grand nombre et longtemps soutenues.

CHAPITRE III.

Thérapeutique générale de la Syphilis.

Au début de l'apparition de la vérole, on crut à une punition du ciel ; aussi les Allemands invoquèrent saint Mévius ; les habitants de Valence, les Catalans, les Aragonais s'adressèrent à saint Sement ; d'autres à saint Job, à sainte Reine, à saint Evagre,

à saint Roch, etc. (1). Les invocations à saint Bennon (2) passent aussi pour avoir agi à la manière d'un spécifique. On assure encore qu'un jeune homme souillé de syphilis, ayant été transporté dans la chambre où avait habité sainte Colombe (3), fut délivré de son mal.

Mais, pour guérir la syphilis, il faut neutraliser le principe virulent, et ce principe, suivant l'ancienneté, suivant la saturation avec l'économie, suivant l'aptitude, l'idiosyncrasie, le tempérament du sujet, doit être combattu avec plus ou moins de persévérance pour être étouffé dans ses manifestations.

La syphilis non virulente ou pseudo-syphilis, cesse et disparaît, en attaquant les symptômes inflammatoires par les antiphlogistiques, les ulcérations par la cautérisation, les fluctus par les astringents et les dérivatifs, et les abcès (adénites séreuses) par la ponction. Mais la syphilis virulente résiste à ces moyens, et souvent les symptômes

(1) Astruc, *Trait. des malad. vén.*, trad. par Louis, t. I, p. 11 et 12, éd. de Paris, MDCC LXXVII.

(2) *Actes des saints* (16 juin). Miracles de saint Bennon, tome III, page 90.

(3) Sainte Colombe vécut à la fin du 15e siècle, puisqu'elle mourut en 1501. Sa vie, où il est fait mention du mal vénérien, fut écrite cinq ans après sa mort, selon les compilateurs des Actes, par maître Sébastien, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, qui avait été son confesseur, (Voyez *Actes des saints*, du mois de mai, t. V, p. 361, citations d'Astruc).

inflammatoires se sont rapidement dissipés, tandis que l'affection virulente reste, quoique cachée, et existe encore à l'état latent. Il y a alors un germe qui demeurera des semaines, des mois, des années sans se montrer au dehors; qui, peut-être encore, ne se manifestera que chez les descendants du vérolé, sous une forme ou sous une autre, et quelquefois d'une manière à être méconnaissables.

Les phthisies, les scrofules, le rachitisme, le cancer, l'ostéosarcôme, l'ostéomalacie, l'hydrorachis, le spina-ventosa, l'hydrocéphale, les lupus et bien d'autres maladies cutanées, les diathèses herpétiques et hémorrhagiques, le pannus oculaire, les kératites granuleuses, toutes ces maladies ne sont probablement, dans la plupart des cas, que des dégénérescences de l'affection vénérienne. En effet, si ce principe est vrai: *naturam morborum ostendunt curationes*, lorsqu'on obtient du mieux ou la guérison, par les antisyphilitiques, les mercuriaux et les préparations iodées ou iodurées, ne sera-t-on pas autorisé à admettre la cause originelle dont il est question en ce moment. Dans une infinité de maladies chroniques, sur lesquelles le diagnostic est douteux, c'est souvent une syphilis méconnaissable qui en est la source. Le médecin qui ignore la présence de cette cause, regarde le mal comme incurable; le chirurgien, à son tour, se hâte de sectionner, de bistouriser son semblable: il coupe, il brûle, il arrache des parties

malades ; et souvent, disons-le bien haut, un traitement antivénérien, dépuratif, aurait pu modifier, détruire le mal, en combattant directement la cause première. Nous renvoyons, pour que l'on puisse se convaincre des abus journaliers des opérations, à un excellent ouvrage intitulé : *Chirurgie conservatrice*, par M. Alquié, professeur de clinique externe à l'hôpital Saint-Éloi.

De même que la chorée et l'épilepsie peuvent être entretenues par la présence de vers lombrics (1) et guéries par les anthelmintiques ; de même que l'hystérie, la nymphomanie, le satyriasis, le priapisme la catalepsie peuvent être causés par un excès de continence et guéris par la satisfaction que réclame l'organisme; de même, dans bien des affections douteuses, c'est la syphilis sous une forme plus ou moins méconnaissable, qui guérit facilement par les antivénériens. C'est ainsi que, dans les différentes cliniques que nous avons suivies, nous avons vu des tumeurs, des ulcères réputés incurables, disparaître comme par enchantement par le mercure et l'iodure de potassium. C'est encore ainsi que M. Lecouppey, qui administre comme spécifique de la phthisie, la pommade mercurielle inscrite au *Codex* sous le n° 559, peut guérir ou pallier, non toutes les pulmonies, mais seulement celles qui sont entretenues par un vice syphilitique. Que de phénomènes sin-

(1) *Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, N° de mai 1850.

guliers produit le virus vérolique répandu dans l'économie ! En voici un exemple : « Q...., soldat au 1er régiment de chasseurs à pied, entra à l'hôpital de Strasbourg, le 7 mai 1848, avec une fracture du fémur, survenue à la suite d'une chute dans les exercices du gymnase. Ce malade présentait une superbe constitution, et il ne vint à l'idée de personne de l'interroger sur ses antécédents. La fracture réduite, et le membre placé dans un bandage inamovible, le malade resta la période voulue pour la formation du ca dans la plus complète immobilité, continuant de jouir toujours de la plus heureuse santé. Nul doute que le résultat du traitement ne dût être très-heureux ; mais, combien grande ne fut pas la déception, lorsque le bandage enlevé présenta la fracture dans le même état que le jour de l'entrée à l'hôpital ! Et ce ne fut qu'après avoir appris du malade qu'il avait été infecté un an auparavant, et lui avoir fait subir un traitement antivénérien assez long, qu'on put obtenir la consolidation de la fracture (1). »

Autre observation.—Un de mes oncles, M. Martial Desmartis, médecin au Bouscat (près Bordeaux), fut appelé, il y a déjà quelques années, auprès du nommé B....., cultivateur, qui alors était atteint

(1) Marqués; *De la diathèse syphilitique.* Thèse de Montpellier, 1850.

de fièvres intermittentes paludéennes. En remontant aux antécédents, ce malade raconta ses peines, et dit que quatre enfants qu'il avait eus étaient morts avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. Frappé de ce fait, mon parent continua ses interrogations, et parvint, non sans peine, à faire avouer à son malade qu'il avait eu des chancres et une blennorrhagie, et que cette maladie avait été mal soignée. La femme de B.... était enceinte et accoucha peu de jours après. M. Desmartis fut appelé et vit au dos de l'enfant des pustules vénériennes et des plaques muqueuses aux commissures des lèvres, qui s'agrandirent considérablement dans l'espace de 24 heures. Craignant que le mal ne marchât rapidement et n'occasionnât la mort, comme on pouvait le redouter, il prescrivit à la mère qui nourrissait son enfant, le mercure à l'intérieur. Aussitôt, le nourrisson, influencé par le traitement de sa mère, vomit après chaque allaitement. Pour obvier à cet inconvénient, et pour que les préparations hydrargiriennes agissent moins directement sur les glandes mammaires, il fut ordonné des frictions avec différentes préparations mercurielles aux parties internes des membres et aux articulations. L'enfant ne vomit plus, et sous l'influence de cette médication prolongée, la mère et l'enfant purent guérir. Aujourd'hui, l'enfant a 10 ans, et jouit d'une parfaite santé. Le père se refusa à suivre un traitement, prétendant que ce qu'il avait n'*était*

rien. Peu de temps s'écoula, la syphilis de B..... devint manifeste: des chancres, des syphilides reparurent, et cela sans s'être infecté de nouveau. Le cyanure de mercure à l'intérieur guérit cet homme. Lorsque l'enfant fut sevré, la femme de B..... prit également du cyanure à l'intérieur, et devenue encore enceinte, l'enfant vint au monde sans trace de syphilis. Ce dernier né a maintenant 7 ans et jouit d'une santé parfaite.

Voici encore une autre observation qui mérite d'être rapportée: Au commencement de novembre 1850, mon père et moi fûmes appelés chez le nommé L....., cordonnier, demeurant à Bordeaux, rue Bonnafoux, n°..., au premier, pour donner des soins à une petite fille, âgée de 2 ans, d'un tempérament lymphatique et atteinte de syphilis acquise; elle avait une blennorrhagie et des pustules plates. L.... confiait sa fille à une femme qui tient une espèce de pension de tout petits enfants. Dans cette école, où étaient des enfants des deux sexes, il s'en trouvait qui avaient la funeste habitude de la masturbation, et qui apprirent à tous les autres ce qu'ils auraient dû ignorer eux-mêmes. En outre, quelques-uns d'entre eux étaient sans doute souillés de syphilis inoculable, car par les attouchements qu'ils se faisaient mutuellement, ils se communiquèrent la maladie. Le copahu en lavement, les bains avec de l'eau où avaient bouilli des bourgeons de sapin, et des branches de *salix alba*, le calomel à l'intérieur,

et plus tard un sirop fait avec parties égales (50 gr.) de sirop de salsepareille et de sirop de Portal, avec deux grammes de iodure de potassium, viennent de la guérir. Et, puisque nous parlons de la possibilité de la contagion syphilitique dans de telles circonstances, nous ajouterons que le docteur Ulysse Marie (de Bordeaux), nous a cité une observation ayant trait à une jeune enfant qui s'était contaminée de syphilis en prenant un bain avec sa mère.

Un autre de mes parents, M. Cabanne de Saint-Loubès, a vu, il y a quelques années, dans un village, presque tous les enfants des deux sexes atteints de syphilis. Ces malheureux petits êtres avaient l'habitude de la masturbation et d'exercer entre eux des simulacres de coït. Le hasard fit découvrir l'origine du mal. Une femme atteinte de blennorrhagie et de symptômes évidemment virulents, avait entendu parler du préjugé vulgaire et absurde que la chaudepisse passe quand un jeune homme viole une jeune fille qui n'est pas encore nubile. Cette misérable avait pensé que, par contre, une femme exerçant le coït avec un jeune enfant, pouvait se débarrasser de ce qu'elle avait. Mais laissons ces disgressions qui nous éloignent du sujet de ce chapitre, et arrivons à la thérapeutique raisonnée.

Doit-on employer contre la syphilis le mercure, et toujours le mercure? N'est-il pas certaines préparations mercurielles qui soient préférables à telles autres ?

Selon nous, le mercure est le plus puissant des antisyphilitiques, pourvu qu'il soit administré à des doses convenables, basées sur le degré de tolérance qu'en éprouve le malade, pourvu que l'affection soit simple, c'est-à-dire, sans complication de scrophules, de cancer, etc., ou que déjà il n'y ait pas eu au préalable de traitement mercuriel mal dirigé. Si la syphilis est jointe à une affection strumeuse, cancéreuse, les préparations iodurées sont les meilleures : l'iodure de fer, l'iodure de soufre, l'iodure de mercure et surtout l'iodure de potassium. Les préparations aurifères sont préférables dans les complications de cancer. Si la syphilis est fort avancée, si l'on a affaire à des symptômes secondaires ou tertiaires, à une complication de cachexie mercurielle, les préparations aurifères trouveront encore leur emploi. L'argent, le platine ont aussi été préconisés dans ces cas.

De toutes les préparations hydrargyriennes, le deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) est l'une des préparations les plus usitées et les plus puissantes. Du reste, on nous permettra d'énumérer les principales préparations mercurielles et leur dosage : la liqueur de Van-Swieten qui est composée de deuto-chlorure de mercure 1, d'eau pure 900 et d'alcool 100, et qui contient 1/1000 de son poids de sublimé corrosif (*Codex*), est prise à la dose d'une cuillerée matin et soir, dans un bol de lait, de salsepareille ou de saponaire.

On a aussi employé localement la liqueur de Van-Swieten pour arroser les cataplasmes que l'on appliquait ensuite sur les ulcères vénériens, ce qui est préférable au sous-deuto-sulfate de mercure (précipité jaune ou turbith minéral), en onguent, à la pommade anti-syphilitique de Gibert (de l'hôpital Loursine), à la pommade de Cirillo. Le soluté mercurielle opiacé, l'eau phagédénique, et en Italie, la pommade au deuto-phosphate de mercure ont été mis en usage comme succédanés.

La liqueur antivénérienne piémontaise ou de Pierquin, qui est faite avec sublimé corrosif 0,6, camphre 0,2, eau-de-vie 1000, sirop de coquelicot 30, se donne à une ou deux cuillerées, matin et soir, dans 250 grammes de lait ou de tisane pectorale. *(Piém.)*

Le soluté antivénérien de Weikard renferme : sublimé corrosif 0,2, sel ammoniacal 0,2, laudanum liquide 2, essence de cannelle 0,05, eau distillée 60. Ce soluté se supporte mieux que celui de Van-Swieten, et se prend à la dose de 30 à 40 gouttes, matin et soir, dans de l'eau de gomme ou du lait. *(Cad.)*

Le sirop dépuratif composé, de Larrey, soit du sirop dépuratif simple 500, du sublimé corrosif 0,25, du sel ammoniac 0,25, d'extrait d'opium 0,25, d'éther sulf. alc. 2.

Le deutochlorure de mercure s'emploie avec succès, sous toutes les formes, en pilule (0,003 à

0,015) ; en collyre (0,01 à 0,05 pour 100 de véhicule) ; en gargarisme (0,05 à 0,10 sur 120) ; en potion (0,3 à 0,4 pour 60 d'eau) ; en bain entier (0,5 à 30) ; pour cautériser (1 pour 30 d'eau distillée).

M. Chéron s'est servi avantageusement de l'éther mercuriel contre la syphilis compliquée d'affection nerveuse, d'après cette formule : deutochlorure de mercure 16 grains, éther sulfurique 1 once, qui s'administre par 6 à 12 gouttes dans un véhicule convenable.

Ne pourrait-on pas faire aspirer en inhalation les anesthésiques chargés d'iode, de mercure? Nous sommes très-porté à croire qu'on obtiendrait une modification ou une neutralisation du virus vénérien. C'est ce que je me propose de tenter d'abord et par prudence sur des animaux.

Le docteur Bernard a employé le bichlorure en cigarette pour combattre l'osène, les ulcérations syphilitiques de la gorge, de la bouche et du nez. A cet effet, on prend bichlorure de mercure 0,04, extrait d'opium 0,02, tabac privé de nicotine 2,00. « On prive le tabac de nicotine par plusieurs macérations dans de l'eau acidulée ; on lave ensuite dans de l'eau pure, on fait sécher les feuilles, on les incise et on les roule en cigarettes dans du papier. »

De son côté, M. le docteur Venot (1) s'est servi,

(1) *Rapport lu à la société de méd. de Bordeaux au nom d'une*

contre la même affection, dela pipe mercurielle et du cigare cinabré. A cet effet, dit ce chirurgien, « on roule dans du cinabre porphyrisé des feuilles de sauge imprégnées d'une eau fortement gommée. Ces feuilles, ainsi chargées de sulfure de mercure, sont desséchées à l'air libre (1). » On les fume comme des cigares ordinaires. C'est un moyen digne de louange, dont MM. Gibert et Devergie parlent avec avantage dans leurs ouvrages. On peut aussi mettre dans une pipe du sulfure rouge en poudre, avec de la sauge, du tabac naturel ou privé de nicotine. Pour les femmes et pour ceux qui ne fument pas, on projette ce vermilion sur un creuset incandescent et l'on fait parvenir cette fumigation sur l'endroit malade.

Le protochlorure de mercure (calomel) est vanté principalement en Angleterre. En France, on le regarde comme bien inférieur au bichlorure; cependant il semble préférable si la syphilis et les scrophules se rencontrent chez le même individu. On a généralement renoncé au procédé Clarck, qui consistait à l'introduire dans l'économie par des frictions sous la langue, sur les gencives et la face interne des lèvres.

commission, pour décerner le prix, *en* 1842, par J. Venot, pag. 25, et Notes du rapporteur, N° 3.

(1) Docteur Venot; *Journ. de méd. prat. de Bordeaux;* 1836, t. III, p. 115.

Les pilules de Plummer composées d'une partie de calomel et du double de soufre doré d'antimoine, passent pour être antivénériennes et antistrumeuses. Voici d'autres formules :

Liqueur antisyphilitique de Chaussier, dont on prend 2 à 4 grammes par jour dans un véhicule approprié, composée de cyanure de mercure 0,02, eau 250.

La liqueur cyanurée, le cyanuré de M. Ricord, celui de M. Vénot (formule de M. Ricord avec add. de xx gttes tre de belladone par 500 grammes de sirop), les pilules et le soluté de MM. Parent et Boutigny.

Le cyanure de mercure est l'une des préparations qui doit être placée en première ligne. Aucun syphiliographe ne conteste les résultats de cette préparation, qui réussit même lorsque les autres ont échoué.

Le protoxyde de mercure, éthiops perse des anciens chimistes, a été peu expérimenté.

Le précipité blanc ou protochlorure de mercure par précipitation, n'est guère en usage qu'en pommade ophthalmique.

Le bioxyde de mercure (oxyde ou précipité rouge, précipité perse) est usité en médecine comme escarrotique pour détruire les chairs fongueuses, et exciter certaines ulcérations vénériennes ; à l'état pulvérulent il sert à tuer les parasites de la tête et du pubis ; mêlé avec la graisse, il constitue un onguent antisyphilitique (pommade oph-

thalmique de Régent; pommade de Dessault, de Lyon; de Dupuytren; de Grandjean), employé surtout dans les ophthalmies et dans les blépharites ulcérées.

Le bisulfate de mercure, turbith minéral, qui jadis était, suivant Boërhaave et Loob, un agent prophylactique de la variole, a été principalement employé dans la thérapeutique vénérienne, sous forme de pommade, associé à 8 ou 10 fois son poids d'axonge.

Le proto-azotate de mercure (nitrate acide de mercure, eau mercurielle, remède du Capucin, remède du duc d'Antin), entre dans la composition du sirop de Belet, dont on prend une cuillerée étendue dans une boisson mucilagineuse. Ce sirop a été utile dans les maladies de la peau, les écrouelles, les dartres anciennes qui, le plus souvent, ne sont qu'une forme de la syphilis. « Mais il faut l'employer avec précaution, surtout chez les individus faibles. Le remède du Capucin est caustique et peut être employé avec succès sur les chancres, les verrues syphilitiques, les ulcères sanieux et certaines dartres (1). » Il est nécessaire de mettre immédiatement par-dessus un petit plumaceau de charpie, pour éviter que le nitrate liquide ne se répande plus loin que la surface malade, où il agirait aussi comme escarrotique.

(1) Orfila, *Élém. de chim.*, t. I, p. 539, édit. 1843,

Le mercure soluble d'Hahnemann (sous-sel à double base, composé de 92,2 de protoxyde de mercure, de 1,9 d'ammoniaque et de 5,9 d'acide azotique), insoluble malgré le nom qu'il porte, est un agent antivénérien, auquel on semble avoir renoncé. Autrefois on l'associait à l'opium, et on le prescrivait à la dose de 5 à 30 centigrammes, en pilules.

Nous passerons sous silence d'autres préparations mercurielles que la thérapeutique n'a point encore cherché à approfondir, et nous arriverons à l'iode, aux iodures, dont la réputation grandit chaque jour (1). Ces préparations, trop vantées par

(1) Si, en effet, nous trouvons quelque part, dans les œuvres du docteur Coindet, que l'iode, pris à des doses convenables, donne du ton à l'estomac, excite l'appétit, n'agit ni sur les selles ni sur les urines, le plus grand nombre des expérimentateurs s'accorde à lui attribuer des propriétés moins innocentes. Le célèbre médecin de Genève dont nous venons de citer l'opinion, n'a pu s'empêcher de signaler, dans un autre passage de ses écrits, des phénomènes graves attribués à l'usage intempestif ou trop prolongé de l'iode, savoir : l'accélération du pouls, la toux sèche, les palpitations, les fréquentes insomnies, l'amaigrissement rapide, la perte des forces, l'enflure, le tremblement des jambes, etc.; symptômes auxquels, il faut ajouter, d'après John, de Meynengen, lorsque l'on continue trop longtemps l'administration de l'iode : l'atrophie des seins, des testicules, et tout le cortége des accidents de la phthisie dite nerveuse. (*Arch. génér. de méd.*, tom. XXIII, pag. 543.) Il paraîtrait même qu'il ne faut pas toujours des doses bien considérables d'iode pour donner lieu à de pareils résultats, puisque, d'après le docteur Gairdner, il aurait suffi de l'usage pendant une semaine de cette substance prise à la dose de 5 cen-

les uns, trop critiquées par les autres, ne sont point, à notre avis, des succédanés du mercure, mais des

tigrammes et demi, trois fois par jour, pour amener les symptômes les plus graves.

D'après M. Wallace de Dublin, lorsque la teinture d'iode, soit seule, soit associée à l'iodure de potassium, ne produit pas des effets salutaires, à cause de l'intolérance ou de l'irritation consécutive de l'estomac, qui empêche d'employer des doses suffisamment grandes pour vaincre la maladie, l'hydriodate de potasse, employé subséquemment, fut très-bien supporté et guérit....... Quoique, dans quelques cas, les malades soumis à l'iodure de potassium se soient plaints d'un sentiment de gêne vers le grand cul-de-sac de l'estomac ou d'une espèce de douleur pleurodynique peu vive; quoique leur soif ait été quelquefois augmentée ou la sécrétion de leur urine accrue au point d'avoir produit une espèce de diabétès artificiel; quoique des symptômes de ptyalisme aient parfois aussi accompagné son administration, ces phénomènes, que l'on peut considérer comme les rares accidents de la médication dont nous parlons, n'ont été d'ailleurs guère remarqués que lorsque l'on a élevé le remède à une dose que l'on aurait probablement pu et dû se dispenser d'atteindre. Ils sont, en outre, exempts de toute gravité, et quelques jours de suppression du remède suffisent pour les faire cesser.

Le ptyalisme iodé est un afflux muqueux qui est le résultat des follicules sécréteurs de la bouche, plutôt que des glandes salivaires, et il diffère du ptyalisme mercuriel, parce que la salivation y est moins épaisse, moins visqueuse, sans odeur particulière, présentant une saveur d'iodure, ne s'accompagnant pas d'ulcérations de la muqueuse ni d'une grande inflammation.

Payan : *Des remèdes antiphogistiques, de leur appréciation et de leur application thérapeutique.* (Mémoire couronné par la Société Roy. de Méd. de Bordeaux, 1842.)

M. Payan signale aussi au nombre des accidents qui peuvent survenir chez les malades traités par l'iodure de potassium : une irri-

compléments. C'est, dans les accidents secondaires et tertiaires, quand le malade est lymphatique, débilité, quand le mercure a été pris à haute dose ou pendant longtemps, sans action curative, définitive, quand il y a cachexie mercurielle, quand enfin il existe simultanément une affection chronique ; c'est alors que l'iodure de potassium trouve son emploi. Mais comme, pour tous les remèdes, à côté des indications se trouvent les contre-indications, il est difficilement toléré par les sujets pléthoriques ; il serait dangereux chez ceux atteints de gastrite et d'entérite, et toutes les fois que prédomine l'élément inflammatoire. Une précaution à suivre, malgré l'avis contraire, c'est d'administrer ce sel par doses croissantes, à commencer par une faible dose, 0,20, par exemple. On s'assure ainsi du de-

tation gastrique ou gastro-intestinale, une inflammation de la bouche, du pharynx, une légère bronchite, parfois l'hémoptysie, un sentiment de chaleur à la peau, des picotements, des démangeaisons, des éruptions variables, etc.

« Mais, quoi qu'il en soit de ces particularités qui quelquefois sont des accidents véritables, on peut dire avec raison qu'elles ne sont qu'exceptionnelles, et que, par une administration prudente, on les empêche toujours d'avoir de la gravité. Elles ne sauraient donc pas atténuer l'excellence et la réputation justement méritée de ce médicament. Ces quelques inconvénients sont bien loin d'avoir et l'intensité et la durée de ceux que produisent parfois les mercuriaux. Il suffit d'ailleurs de suspendre l'usage de ce médicament pendant quelques jours, ou souvent même d'en diminuer la dose, pour les voir se dissiper sans autre conséquence. » *Loc. cit.*

gré de tolérance , et on peut graduer l'emploi de ce remède , sans arriver à des dosages vraiment monstrueux. On ne devra pas dépasser 8 à 10 grammes par jour, et ne pas en user d'une manière continue au-delà de deux à trois mois, alors même qu'il y a de l'amélioration, parce que l'organisme éprouvant une action toujours égale , s'y habitue et finit par ne plus y répondre.

Le mieux, en thérapeutique, et ceci est vrai dans toutes les maladies chroniques et de tous les remèdes qui doivent être donnés pendant longtemps, consiste à laisser reposer l'économie par intervalle , à prendre et à quitter l'emploi du remède , pour le reprendre encore, suivant ce qui se passe. Il faut savoir attendre , surtout si l'on veut avoir recours ensuite au mercure, afin d'empêcher qu'il se forme dans l'organisme un iodure de mercure en excès et qui agirait comme poison. Dans ces cas , on fera bien de donner un ou deux purgatifs, et on prescrira, suivant l'occurrence, l'iodure de fer, si le malade est anémique ; l'iodure de soufre , si on a une affection cutanée à combattre ; les iodures de mercure, si ce sont des symptômes purement syphilitiques : le proto à la dose de 1/8 de grain, le deuto à 1/16 seulement, en pilule ou en potion ; le soluté éthéré de ce deuto-iodure de mercure (5 à 15 gouttes par jour dans un véhicule convenable) ; si le sujet est surexcité ; l'acétate de mercure (dragées de Kysser) , chez les individus d'un tempéra-

ment sanguin. Enfin, l'iodhydrargyrate d'iodure de potassium convient dans les cas rebelles et compliqués à l'extrême. Cette dernière substance, conseillée par le docteur Puche, est un mélange d'iodure mercurique 1 gramme, et d'iodure potassique, 1 gramme 20 centigrames ; elle peut être prise à la dose de 1 à 20 centigrammes par jour.

M. Bouchardat a découvert un composé d'iodure double de mercure et de morphine, que je me propose d'expérimenter. On a aussi proposé le bi-chloro-iodure de mercure, sur le compte duquel je ne connais aucune observation, et que je ne puis que mentionner. A l'état métallique, le mercure n'a point d'action sur l'économie ; introduit dans l'estomac, il parcourt les intestins, arrive au rectum, puis est rejeté tel qu'on l'a pris. Pour qu'il soit absorbé, il faut l'éteindre, c'est-à-dire le rendre très-divisé, en le triturant avec d'autres substances, jusqu'à ce qu'il paraisse privé de son état métallique proprement dit. On l'emploie en pilules, en pastilles, en onguent, en emplâtre. Les pilules de Belloste, les pilules bleues, les pilules avec l'axonge mercuriel de Lagneau, les pilules de Sédillot, le mercure gommeux de Plenck, le mercure crayeux, le sirop mercuriel gommeux, et pour les enfants les pastilles de mercure saccharin, sont les préparations de ce genre les plus usitées.

Si souvent on voit arriver de graves accidents consécutifs, après un traitement mercuriel, c'est

que le dosage en a été subitement trop élevé ou trop prolongé, ou qu'on n'a pas tenu compte de certaines contre-indications.

Trituré avec l'axonge, le mercure constitue l'onguent gris et l'onguent napolitain, qui, en frictions, agissent néanmoins avec efficacité. Il est des cas où le mercure ne peut pas être pris à l'intérieur, et réussit très-bien par la méthode épidermique. J'en ai cité un exemple à la page 21.

L'emplâtre de Vigo, fait avec le mercure éteint, est un excellent topique résolutif des adénites syphilitiques et strumeuses.

Dans les circonstances où le praticien est dans l'embarras pour administrer le mercure, il peut encore se servir d'un autre mode de traitement, qui agit d'une manière peu irritante sur les enfants, ainsi que sur les malades profondément débilités. Cette méthode consiste à faire absorber le mercure par des femelles d'animaux ou par des femmes, afin de procurer au lait des vertus curatives. M. Daumond faisait faire des frictions mercurielles à des ânesses, à des vaches, à des chèvres pour nourrir les syphilitiques (1). Assalini préférait le lait de chèvres auxquelles il administrait à l'intérieur l'hydrargirie (2). A l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris on faisait prendre le mercure aux nourri-

(1) *Traité de phys.*, de Jean Férapié du Fieu ; Lyon, 1763.
(2) *Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques ;* Turin, 1787.

ces (1). M. Trousseau, médecin de l'hôpital Necker, a employé ce système avec succès dans son service. A Paris, M. Damoiseau a fondé un établissement, où il soumet à des frictions mercurielles et à l'ingestion du calomel ou du sublimé, des ânesses et des chèvres, dont le lait est ensuite porté à domicile (2).

Nous devons rappeler ici qu'il faut prendre garde de ne point prescrire simultanément avec le mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, des préparations contenant de l'acide cyanhydrique, car il pourrait se former un cyanure de mercure en excès, poison excessivement énergique qui causerait la mort ou de très-graves accidents. Aussi, tant que dure le traitement hydrargyrien, il faut éliminer le sirop de fleurs de pêcher, l'eau de laurier-cerise, le sirop de Magendie, l'orgeat, l'émulsion d'amandes, les loochs, etc.

Comme on le sait, tandis qu'on est soumis à un traitement mercuriel, il faut, pour prévenir la salivation, l'hydrargyrie(3), le tremblement mercuriel, la cachexie mercurielle, administrer avec prudence le médicament. Il faut, en outre, que le malade soit tempérant, qu'il n'abuse point du vin, qu'il

(1) Colombier; *Histoire de la médecine*. 1779, pag. 181.

(2) Trousseau et Pidoux; *Traité de ther. et de mat. méd.*, tom. I, pag. 204, 3e éd.

(3) Sorte d'eczéma, parfaitement décrit dans la *Pathologie* de M. Grisolle, t. I, p. 836.

s'abstienne de café, de bière, de punch et de toute autre liqueur spiritueuse, ainsi que de charcuterie et de mets épicés. Les bains sont généralement regardés comme une contre-indication. Quelquefois encore, malgré les soins les plus attentifs, il est des idiosyncrasies qui ne peuvent pas supporter le mercure, sans qu'il se manifeste chez eux des accidents, dont le plus commun est la salivation. On doit alors cesser immédiatement les préparations mercurielles, et combattre cette salivation par des gargarismes (décoction de lactuca sativa, 100 ; miel ou sirop de mûres, 40 ; alun, 40), souvent répétés dans la journée. Si la douleur est vive et l'inflammation intense, on aura recours aux gargarismes chloroformiques et opiacés. A l'Hôpital du Midi, on prescrit, avec avantage, un gargarisme de décoction de lactuca-sativa, 150 grammes; miel, 16 grammes; acide chlorhydrique, 15 gouttes. Les purgatifs agissent aussi avec beaucoup d'efficacité, surtout les purgatifs salins.

Le docteur Chrestien, de Montpellier, a introduit les préparations aurifères dans la thérapeutique, et l'observation a prouvé qu'elles réussissaient souvent, alors que les préparations mercurielles avaient échoué. Nous les croyons surtout très-utiles dans la vérole constitutionnelle, et lorsque la syphilis est profondément modifiée par un autre vice interne, principalement par une affection cancéreuse. Nous pourrions en multiplier les preuves, si nous voulions

mettre à contribution les annales de la science ; mais nous nous contentons de citer ici le résumé d'une observation recueillie par mon père. Cette observation a trait au nommé M...., physicien-escamoteur, Italien de naissance, âgé d'environ 70 ans, demeurant à Bordeaux, rue Millière, n° ... Cet homme avait eu des maladies vénériennes, tantôt laissées à elles-mêmes, tantôt traitées par une médication mercurielle mal suivie. Il avait présenté des alternatives de guérison et de récidives ; puis il s'était cru guéri. Depuis trois ans environ, il était atteint d'un cancer squirrheux à la langue qui avait ulcéré la face supérieure de cet organe, présentant de petits lambeaux qui se soulevaient ; la bouche exhalait une odeur repoussante. Ce prestidigitateur, très-adroit de son état, éprouvant de ces douleurs fortes et lancinantes au siége de son mal, parlait chaque jour avec une difficulté croissante ; aussi fut-il obligé de cesser son travail habituel, qui, l'obligeant à beaucoup parler, augmentait ses souffrances. La parole devint plus difficile et la déglutition s'effectua avec plus de peine. En même temps que les symptômes s'aggravaient, il se développait un cancer épithélial sur les parois latérales de la bouche. Ce cancer offrait, depuis un an, une insidieuse bénignité; mais les douleurs atroces qu'éprouvait ce vieillard, le firent consulter un médecin. Il fit appeler mon père, qui lui prescrivit le chlorure d'or, d'après a méthode iatraleptique ; des frictions furent faites

sur la langue et sur les parois buccales. En six mois, cet homme put s'exprimer assez distinctement pour donner en public plusieurs représentations de magie et d'escamotage. Si le malade éprouvait de la difficulté pour parler, c'était à cause des lambeaux qui s'élevaient au-dessus de la langue. Ces lambeaux mortifiés étaient coupés par le malade lui-même, sans qu'il éprouvât de douleur. Un seul inconvénient en était résulté : sa voix était devenue nasillarde. Le cancer des parois buccales avait disparu. La guérison radicale de ce prestidigitateur datait de six ans, lorsqu'il est mort, l'an dernier, d'une toute autre maladie.

Les formules et les préparations aurifères suivantes, sont les plus usitées :

Pilules limaille d'or : limaille d'or très-fine, 60 centigrammes ; extrait de réglisse, 3 grammes 60 centigrammes, pour 36 pilules ; d'une à douze et quinze par jour. — Pilules d'oxyde d'or : oxyde d'or, 30 centigrammes ; extrait d'écorce de racine de mézéréum, 7 grammes 20 centigrammes ; mêlez très-exactement et faites 60 pilules. Usage : 1 à 8 pilules par jour.—Poudre de chlorure d'or pour frictions : poudre de lycopode, 75 centigrammes ; chlorure d'or et de soude, 5 centigrammes ; mêlez et divisez en quinze parties égales. Une friction par jour sur la langue et les gencives. Diviser la seconde prescription en 14 prises. et ainsi des autres dans une égale proportion, jusqu'à ce qu'on arrive à la

consommation de la même quantité en cinq ou six fois. — Pilules avec le chlorure d'or et de sodium : chlorure double, 50 centigrammes ; fécule de pommes de terre, 20 centigr. ; gomme arabique, 4 grammes ; eau, q. s. pour 120 pilules ; 1 à 15 par jour. —Pilules au cyanure d'or : cyanure d'or, 5 centigr. ; extrait de daphné mézéréum, 15 centigr. ; poudre de guimauve, q. s. pour 15 pilules ; 1 par jour, puis 2, 3, etc. On prescrit encore la plupart de ces substances en potions, en pastilles, en pommades, etc.

Les sels d'argent, tentés par M. Serre, de Montpellier, ne sont pas aussi efficaces qu'on l'avait supposé d'abord. M. Sicard (1) a pris en seconde main les préparations d'argent et a cité des succès ; mais les essais n'ont pas été assez nombreux pour qu'on puisse leur assigner une place exacte. C'est dans la syphilis avancée que leur avantage a été le plus remarqué.

La formule que voici a été la plus usitée :

Chlorure d'argent, 5 centigrammes ; poudre d'iris de Florence, 10 centigrammes ; conserve de tilleul, q. s. pour une masse pilulaire très-consistante, à diviser en 12 pilules. Dans les cas où à l'administration des pilules il fallait joindre des frictions, M. Serre prescrivait l'application locale d'une pommade avec : oxyde d'argent, 1 gram. ; axonge, 30 gram.

Le docteur Cullerier (l'oncle), a songé au pla-

(1) Voy. *Des préparations d'argent et de leur utilité dans le traitement des maladies vénériennes* ; par Adrien Sicard. 1839.

tine. Il a fait quelques essais avec le chlorure de ce métal, qu'il compare pour ses effets aux préparations aurifères. Ces expériences auraient besoin d'être continuées, afin qu'on puisse sanctionner les effets curateurs de ce remède, déterminer sa valeur réelle et comparative.

Suivant le docteur Vicente Manas (1), l'huile de foie de morue mélangée avec le sirop de Cuisinier, serait d'une grande efficacité dans la cachexie syphilitique. Ce moyen aurait un grand résultat, quand les préparations mercurielles, les tisanes sudorifiques auraient été sans effet. Le docteur Manas fait prendre, matin et soir, une grande cuillerée d'huile de foie de morue avec deux de sirop de Cuisinier.

Les dépuratifs, les astringents, les altérants, les diurétiques, les diaphorétiques, les antiphlogistiques sont des adjuvants et des auxiliaires puissants dans le traitement de la maladie qui nous occupe. C'est même à cause des modifications apportées par l'emploi de ces agents, que l'on s'explique la vogue momentanée dont ils ont pu jouir, et que plusieurs de ces substances aient pu être considérées, dans les premiers temps de leur administration, comme des spécifiques.

« La première plante en date est la gaïac, qui fut porté en Europe par Oviédo, selon les uns, et par Gonzalve, d'après les autres. Quoi qu'il en soit,

(1) *Mém. de l'Ac. de méd. de Paris.*

ce bois fut beaucoup employé en Europe, et même avec succès, puisque Nicolas Polt, dans son traité *De curatione morbi gallici*, dit qu'un grand nombre de malades furent guéris par son usage. *Post curationem*, dit-il, *renati sibi ipsis videbantur*. Du reste, ce remède est encore employé de nos jours, associé à quelques autres dont je parlerai plus bas. On tenta de préconiser la squine; Amatus Lusinatus la recommande, ainsi que Vésale; elle ne tarda pas à tomber en discrédit. La racine de salsepareille, importée en Europe par les Espagnols, en 1563, fut justement préconisée par Riolan, Baglavi, Mercurialis et par d'autres; Hunter s'en déclara le partisan. Des médecins tentèrent d'associer les diverses plantes que je viens de nommer et en composèrent une tisane qu'on emploie encore aujourd'hui sous le nom de tisane sudorifique. Ajoutons à ces végétaux le *lobelia antisyphilitica*, trouvé par le botaniste anglais Kalm dans les forêts de l'Amérique du Nord, et *l'astragalus exscapus*, découvert en Hongrie par le botaniste Wintert, et on aura le complément des végétaux qui ont joui d'une certaine vogue dans le traitement des maladies vénériennes. Mais là ne se borne pas le nombre des végétaux qui ont été conseillés contre ces maladies : ainsi Vésale préconisa le rapontic ; Kramer, la gratiole; Massa, l'absinthe; Vésale, la tormentille; Rondelet, le buis; Boërhaave, le treffle d'eau, la rave; enfin, des auteurs recommandables ont cherché des remèdes

jusque dans la classe des poisons. Ainsi, l'opium a été préconisé par Délius, l'aconit par Storck, et la ciguë par Van-Swieten. Sthal avait préconisé l'ammoniaque qui avait été adopté par Velnos (1).

Tandis que certains praticiens cherchaient un remède efficace contre la syphilis dans le règne végétal, d'autres s'efforçaient de le trouver dans le règne inorganique. Hoffman vanta l'antimoine ; Dole, le cinabre ; Methiole, le soufre ; Ribentrost, l'or en poudre ; Sthal préconisa le succin. On mit encore à contribution l'arsenic, mais seulement à l'extérieur. Ces tentatives durèrent et se multiplièrent à une époque où le préjugé et la défaveur conspiraient contre le mercure. Dioscoride et ses commentateurs avaient divagué sur l'origine et la nature de de ce métal ; Gallien le combattait sur la foi d'autrui, et tout en convenant qu'il n'avait osé s'en servir ni à l'intérieur, ni à l'extérieur : *Cœterùm interimat ne devoratum aut admotum extrinsecus nondum feci periculum.*

Tous les médecins grecs et latins qui en avaient fait mention, l'avaient traité en ennemi ; de ce nombre on pourrait citer Oribase, Aëtius, Paul d'Égine. Il faut arriver aux Arabes, à Rhazès, Avicenne, Mésué, pour assister à des expériences régulières, et encore on se borna d'abord à son usage

(1) Baradou (Octave) ; *Considérations sur la Syphilis* (thèse de Montpellier.) 1846.

externe contre les phthiriases et les maladies cutanées. Le succès fut si évident, que les plus timides se familiarisèrent avec son emploi journalier.

Lorsque la grosse vérole fit ses plus grands ravages, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, et que la médecine se trouva impuissante, on remarqua que la maladie se manifestait le plus souvent sous forme de pustules, et cette analogie avec les maladies cutanées fit que l'on osa s'adresser au mercure. Assez généralement on fait l'honneur de cette découverte à Bérenger de Carpi, qui l'employa en frictions, en 1512. Jean de Vigo et G. Fallope contribuèrent à propager son emploi. On dit bien que Jean Veidman, en 1497; Sebastianus Aquilanus, en 1498; Gaspard Torella, espagnol, résidant à Rome, en 1499; Antoine Benivenus, en 1502, font mention d'onguents plus ou moins chargés de mercure; mais, en admettant que Bérenger de Carpi n'ait pas été le premier à prescrire le mercure contre la vérole, il n'en mérite pas moins toute notre reconnaissance pour en avoir répandu l'usage, et pour lui avoir acquis, pour ainsi dire, droit de domicile dans la thérapeutique des maladies vénériennes.

Nous n'en finirions pas si nous voulions discuter sur la valeur des médicaments réputés antisyphilitiques, et assigner à chacun la place qui lui convient. Combien de succédanés du mercure ne rencontrerions-nous pas sur notre chemin! Que d'espérances

et que de déceptions ! Signalons encore le deuto-carbonate de cuivre hydraté, regardé par Ischorn et Schlegel comme le véritable antisyphilitique ; l'ammoniure de cuivre, exalté par Breven ; le nitrate de cuivre conseillé par Chevalier ; l'arseniate de potasse, recommandé par Rémer ; l'hydrocianate de fer, prescrit par Bleifuss ; les bains de vapeurs, vantés par Sanchez. Thomson préconisait le décocté de mezereum ; Alyon, l'acide azotique sous le nom d'eau oxygénée ; Osbeck de Stockholm voulut voir une méthode infaillible dans le cura famis et le chœrophyllum sylvestre (1) en pilule.

Ce docteur norwégien fut un des premiers, dans sa *Throphologie*, à exagérer les avantages de la diététique, dont le rôle devait être porté si haut, non-seulement dans la syphilis par les médecins spécialistes, mais encore dans la thérapeutique des autres maladies par les médecins d'une école célèbre à plusieurs autres titres. Comme il est de la nature humaine de pousser les principes jusqu'aux conséquences dernières, la diététique nous conduisit au traitement dit arabisme. « Traitement arabique ! que veulent dire ces deux mots ? Y a-t-il quelques traces de l'ancienne doctrine Arabe ; quelque filiation avec les formules orientales d'Avicenne et d'Averroës ?

(1) *Quelques notices sur les institutions médicales de Stockholm et sur le traitement par la faim, suivi dans les hôpitaux de cette ville.* (*Journal de Hufeland*, cah. de juin 1811.)

C'est l'idée qu'on pourrait concevoir, tout d'abord, de cette dénomination ; mais..... le traitement..... remonte à une tradition conservée à Marseille dans de vieux manuscrits, attribuant cette importation à un apothicaire espagnol, établi, il y a un siècle et demi, dans cette capitale de l'antique Phocide. Quoi qu'il en soit, des pilules, un opiat, une tisane sudorifique et un régime particulier connu sous le nom de diète sèche, constituent cette médication.

» Nous copierons ces diverses formules. 1° Pilules arabiques : mercure coulant pur, 30 gram.; deutochlorure de mercure, 30 gram.; pyrèthre pulvérisé, 60 gram.; agaric pulvérisé, 60 gr.; séné, 60 gram.; miel q. s. pour former une masse pilulaire avec laquelle on fait des bols de 20 à 30 centigrammes; on en fait prendre deux par jour. — 2° Opiat arabique : salsepareille pulvérisée, 150 gram.; squine pulvérisée, 30 gram.; coquilles de noisettes torréfiées, 30 gram.; girofles 4 gram.; miel q. s. pour un opiat dont la dose sera de 24 à 30 centigrammes matin et soir. — 3° La tisane sudorifique est faite avec une décoction de squine et de salsepareille. Le malade ne doit prendre que cette tisane pour toute boisson durant le traitement ; il en boira un litre ou deux par jour. — 4° Le régime sec exige une proscription complète des aliments ordinaires, et ne doit consister qu'en galettes, noix, amandes torréfiées, figues et raisins secs ; c'est l'accompagnement indispensa-

ble des remèdes (1). » —Nous regrettons de n'avoir pu circonscrire dans de plus justes limites le rôle des agents dont nous avons parlé; car chaque chose a sa place, soit dans la thérapeutique, soit ailleurs; c'est aux médecins, expérimentés c'est aux hommes spéciaux à trouver le lieu exact que chacune doit occuper, ou l'emploi que chacune doit remplir. Tout élément, toute combinaison a sa destination harmonienne, comme toute pièce d'un mosaïque a son compartiment........

Que dirons-nous du vin de salsepareille et du bol d'Arménie de Ch. Albert, du rob Boyveau-Laffecteur, exploités par M. Giraudeau de St-Gervais? Ce sont des remèdes secrets, chose qui jamais ne devrait exister en médecine; car la vérité, et ce qui est pour le bien, ne connaît point de mystère.

— *Les bienfaiteurs de l'humanité!*.............. —

Les murs de nos cités et surtout ceux de Paris sont couverts d'affiches indiquant des adresses de prétendus bienfaiteurs de l'humanité, qui possèdent des spécifiques pour tous les maux vulgaires en général et pour les maladies secrètes en particulier. Ces demi-dieux envoient complaisamment, gratis à domicile, des opuscules; font circuler dans les rues des prospectus, et cela toujours pour rien. Est-ce heureux! Homœopathes, naturistes, tropho-

(1) Docteur Venot; *Rapport fait à la Société de médecine de Bordeaux pour le prix à décerner en 1842*, pag.. 33-34.

logistes, magnétiseurs, rivalisent d'ardeur pour nous secourir quand même ! Les allopathes ne sont point retardataires et veulent aussi payer leur tribut en âmes vraiment trop secourables! C'est ainsi que le charlatanisme le plus éhonté s'empare de l'art médical. C'est ainsi que l'homœopathie, le naturisme, la trophologie, le magnétisme qui peuvent avoir leur raison d'être, sont traînés dans la boue sans qu'on puisse les comprendre ni les pénétrer. Quant aux somnambules extra-lucides, aux somnambules anti-magnétiques, aux sibylles modernes, aux prophètes, aux oracles, aux oneirocrites, aux hypnobates, etc., nous sommes étonné que l'autorité laisse les journaux publier chaque jour de semblables annonces, et ne sévisse pas avec force pour corriger de pareils abus, qui ont pour fin les résultats les plus déplorables.

CHAPITRE IV.

DE L'EMPLOI DU CHLOROFORME DANS LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS.

De toutes les substances médicatrices, le chloroforme, quoique son emploi ne date que d'hier, est une de celles qui ont rendu le plus de services. En inhalation, c'est un des meilleurs anesthésiques (1); en liniment, c'est un remède précieux

(1) F. Bouisson, prof. de clin. chir. à la fac. de Montpellier :

contre les rhumatismes et les névralgies ; pris à l'intérieur il agit comme fébrifuge (1), et il produit d'excellents effets dans certains cas de choléra (2). Versé sur la peau, que l'on recouvre de suite pour éviter l'évaporation , il produit une vésication spontanée (3). M. Roux de Toulon avait eu l'idée séduisante , au premier abord, de laver les moignons et les lambeaux saignants de ses opérés , avec de l'eau aiguisée d'un centième de chloroforme. Son but était d'engourdir les ramuscules nerveuses , phénomène qui peut avoir lieu ; mais assurément ce lavage, comme l'application de cette substance sur toutes les muqueuses, cause des douleurs atroces. Nous avons employé le chloroforme à 1/4 ou 1/5 étendu d'eau, en collyre et en injection, pour guérir les ophthalmies blennorrhagiques chez les animaux soumis à nos expériences ; mais les souffrances étaient telles, que ces malheureux animaux se roulaient et se tordaient aussitôt après l'injection oculaire. Depuis peu M. Venot em-

Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique, appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir.

(1) Delioux, prof. à l'écol. nav. de Rochefort : *Compte-rendu de l'Ac. de méd.* Mars 1850.

(2) Observ. recueil. par le doct. Brady de Harrow, Voyez le *Répert. de ph. du doct. Bouchardat,* nº d'octobre 1848.

Autres observ. faites à Londres , nº de novembre 1849.

De son côté, pendant l'épidémie de 1848, mon père a expérimenté le chloroforme et en a retiré de bons effets.

(3) *Repert. de ph.* du doct. Bouchardat ; septembre 1849.

ploie à son tour le chloroforme, pour cautériser les carcinômes de l'utérus, ce qui occasionne d'abord une vive souffrance, mais ensuite les malades cessent pendant un certain temps d'éprouver les douleurs lancinantes et si atroces du cancer. Nous venons, nous aussi, le préconiser comme fort utile dans certains cas de syphilis. Il y a déjà plusieurs années, je me livrais à des expériences sur l'inoculation de la syphilis, avec la collaboration de M. Alexandre Mengarduque (de Bordeaux), chimiste du laboratoire de M. Pelouze. Après des résultats divers, nous fumes conduits à nous occuper de la recherche d'un remède antisyphilitique, et bientôt nous fumes amenés à l'emploi du chloroforme. Voici comment : Cet anesthésique venait alors d'être intronisé, lorsque je fus appelé auprès d'un malade auquel mon père devait faire subir une opération. Nous fîmes usage du chloroforme ; mais, comme on ne connaissait point encore les appareils convenables, ce fut au moyen de linges et de petites éponges placées sur les lèvres et sous le nez, que nous chloroformisâmes notre malade. Je remarquai que les lèvres et les narines du patient étaient rouges et cautérisées par l'action du narcotique. Cette observation nous porta à essayer cette substance, dont nous avions reconnu la propriété cautérisante. Avec un mélange de 100 grammes d'eau et 25 grammes de chloroforme, en instillation et en injection dans les yeux, nous guérissions des ophthal-

mies blennorrhagiques; mais les convulsions et les cris des animaux sur lesquels nous expérimentions, nous prouvèrent que les souffrances devaient être extrêmes. Aussi rejeterions-nous ce moyen, à moins que l'on n'endorme le malade. Nous essayâmes ensuite de guérir ces mêmes animaux et d'autres, des blennorrhagies que nous leur avions inoculées; mais nous diminuâmes considérablement la dose de chloroforme, et avec 2 à 3 grammes sur 100 grammes d'eau sirupeuse, nous fîmes disparaître ces écoulements.

Enhardis par ces succès, nous aspirions à faire essayer ce mode de traitement, que nous croyions utile à l'humanité.

1re *Observation.* — M***, marin, vint nous consulter, pour une gonorrhée chronique qui avait résisté à une foule de médications, et, depuis quelques jours, après un coït impur, il avait contracté des chancres à l'extrémité de la verge. La gonorrhée n'inquiétait nullement le malade, qui, depuis près de 3 ans, était habitué à cet écoulement; aussi ne songeait-il même plus à s'en guérir: il n'était inquiet que par rapport au nouveau mal qu'il venait de contracter. Nous cautérisâmes ces excoriations trois fois par jour, au moyen d'un très-petit pinceau trempé dans le chloroforme pur. Ce fut le seul traitement dont il fit usage, et dix jours suffirent pour guérir les chancres. Nous songeâmes alors à dé-

truire la blennorrhagie. Nous nous servîmes d'injections faites avec dix gouttes de chloroforme, et de sucre, q. s. pour faciliter le mélange. Nous augmentâmes de quelques gouttes, chaque jour, la dose de chloroforme, jusqu'à ce que la cuisson fût devenue très-vive : au bout de dix jours, tout suintement avait cessé.

2e *Observation.* — *Quelqu'un* nous amena une femme chez laquelle s'étaient déclarés des chancres. Nous la visitâmes, et nous vîmes deux de ces excoriations, l'une à gauche sur la grande lèvre près de la fourchette, l'autre sur la nymphe du côté opposé. Ces deux chancres furent touchés plusieurs fois par jour, avec notre pinceau trempé dans le chloroforme pur, et sept jours après ils avaient disparu. C'était le cas de s'assurer si le virus syphilitique avait été détruit ; et on serait tenté de le croire, car cette femme n'a nullement contagionné celui qui vit avec elle. Plusieurs expériences faites dans une maison publique ont eu le même résultat.

Nous avons également retiré un grand avantage des injections de chloroforme pour arrêter la leucorrhée. Nos expérimentations en étaient à peu près là, quand mon collaborateur a été obligé de partir pour Valparaiso.

Depuis, j'ai continué ces expériences avec mon père, qui, après de nombreux essais, a trouvé le chloroforme exempt d'accidents. En potion, cette

formule : Eau distillée 100 gram., sirop de capillaire 32 gr,, chloroforme de XV à XL gouttes, graduellement, en se basant sur l'action de ce médicament, arrête fort souvent les écoulements urétraux. Cette potion se prend par cuillerée ordinaire, six dans la journée. Ce médicament, pris à l'intérieur, favorise la disparition des chancres, que l'on doit toucher aussi avec le chloroforme pur.

En gargarisme et pris en même temps à l'intérieur, il fait disparaître rapidement les chancres de la gorge.

Voici à ce sujet une observation digne d'être citée :

Mlle ...., couturière, vint nous consulter. Elle accusait une douleur à la gorge, qu'elle attribuait à un prétendu coup qu'elle s'était donné en se heurtant. Au dehors, il n'y avait aucune ecchymose, aucune trace, et, au toucher, nous reconnûmes que les amygdales étaient engorgées. J'examinai l'arrière-gorge, en faisant ouvrir largement la bouche, je sentis une odeur fétide caractéristique, et je vis des chancres qui rongeaient les amygdales. La jeune fille jura son Dieu et son diable qu'elle était vertueuse. Elle laissa cependant échapper que, le dimanche précédent elle était allée à un bal public. Elle m'avoua, enfin, qu'elle était peut-être atteinte de mal vénérien. Elle nous assura n'avoir rien d'anormal aux parties génitales, et elle refusa de se laisser visiter. Nous lui prescrivîmes un gar-

garisme chloroformisé. Trois jours s'écoulent, elle revient éprouvant du mieux : la déglutition s'oppère plus facilement, les chancres ont un meilleur aspect. Examinée au speculum, nous ne découvrîmes qu'un écoulement. Continuation du gargarisme. Potion de chloroforme. Guérison complète au bout de douze jours.

En injection, comme moyen abortif, il est bien préférable à l'azotate d'argent. M. Venot, à qui j'ai confié, depuis un certain temps, les résultats que j'avais obtenus, a bien voulu expérimenter le chloroforme. Ces résultats seront sous peu publiés par ce chirurgien distingué, et auront plus de poids que si j'en parlais moi-même.

J'ai quelquefois remarqué que cette substance en injection, chez les sujets atteints de goutte militaire, faisait changer la blennorrhée en blennorrhagie. Il faut alors cesser les injections chloroformiques, et en faire d'émollientes et opiacées, jusqu'à ce que les symptômes inflammatoires aient passé ; on reprend ensuite le chloroforme à plus faible dose.

Depuis quelque temps, nous ajoutons au chloroforme, soit en injection, soit pour la cautérisation, moitié éther, et nous avons remarqué que ce mélange était plus efficace et moins douloureux.

J'ai également essayé d'inoculer la syphilis avec un mélange de chloroforme et de virus vénérien : la petite plaie s'est rapidement cicatrisée sans présenter le moindre phénomène particulier, ce qui

nous porte fortement à présumer que le chloroforme pourrait être un antisyphilitique.

Nous venons de citer le résultat de nos expériences; nous sommes sans enthousiasme pour ce que nous préconisons. Néanmoins, nous avons cru devoir les consigner, parce que rien ne doit être perdu en médecine.

Nous ajouterons, ce qui augmentera la confiance de nos lecteurs en faveur de ce moyen, que M. le docteur Venot, aussi habile chirurgien qu'excellent observateur, et qui a expérimenté le chloroforme sur les indications que nous lui avions fournies, a obtenu des effets curateurs remarquables à tous égards.

CHAPITRE V.

SYPHILIOPHOBIE.

S'il est un grand nombre de personnes qui négligent les maladies vénériennes qu'ils portent sans consulter les hommes de l'art, il en est d'autres qui, après un coït suspect ou après une guérison radicale, se croient toujours syphilisés. Sans cesse, ils regardent leur verge pour voir *s'ils ne coulent plus*. Il suffit que l'humidité normale du méat urinaire soit un peu augmentée, qu'une goutte apparaisse à l'orifice du canal (phénomène très-commun naturellement, et surtout après une éjaculation de sperme, après la défécation, après un cathétérisme),

pour qu'ils se regardent comme malades. Ces sujets courent les médecins et font leur désespoir, car il est impossible de leur persuader qu'il n'y a rien chez eux que de normal. Cette sorte d'hypochondrie, cette foi fervente en un mal imaginaire, est ce que nous appelons syphiliophobie. Sans cesse les syphiliophobes passent et repassent leurs doigts sur le trajet du canal, le pressent, l'irritent, se médicamentent inutilement, et finissent par déterminer réellement chez eux la maladie dont ils se croyaient atteints.

Naturellement l'orifice du canal est plus ou moins humide suivant les sujets, de même qu'il en est qui salivent peu et d'autres qui salivent beaucoup. Le fluide prostatique diffère essentiellement du muco-pus blennorrhagique. Le premier est séreux, transparent, filant comme l'albumine, tandis que le second est d'un blanc lactescent plus ou moins dense. Au reste, ce sujet réclame l'attention des praticiens, et nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les deux observations suivantes :

M. Broussonnet, chirurgien de l'Hôpital-Général et chargé du service des vénériens, a eu l'occasion de voir plus d'un malheureux qui se croyait atteint de syphilis, alors qu'il était simplement monomane. Il est bien des monomanes de toutes les sortes! Entre autres, nous lui avons entendu citer les deux faits suivants, que nous reproduisons en substance.

—Un voyageur de commerce entra, il y a quelques années, à l'Hôpital-Général, et prit une *chambre payante*. Il venait demander des soins contre une vérole constitutionnelle. Mon sang est souillé, dit-il, par le virus syphilitique. On l'interroge, et rien dans ses réponses alambiquées ne dévoile l'origine certaine du mal. On l'examine attentivement, et rien sur son corps n'indique des traces de syphilis ancienne ou récente. Évidemment, cet homme n'a jamais rien eu et n'a rien dans le présent ; cependant il persiste dans son opinion avec tout l'entêtement propre aux idées fixes, et aucun raisonnement ne peut l'ébranler.

Il sort bientôt de l'hôpital, et rentre, après un voyage, affirmant que, pour cette fois, on ne le traitera pas de fou. Je me suis exposé à la contagion, dit-il, et j'ai la gorge malade, pleine d'ulcérations ; mon corps est couvert d'aspérités que je sens par le toucher. Si l'on ne veut pas ajouter foi à ses affirmations, et on ne le peut pas, car l'arrière-bouche est saine et la surface de la peau ne présente rien de particulier, il imagine alors les histoires les plus incroyables : il raconte des excès anormaux auxquels il se serait livré. De guerre lasse, on entre dans ses vues; on lui prescrit un traitement mercuriel, des pilules, des gargarismes, mais sur les cahiers de visite seulement. Les pilules sont confectionnées avec de la mie de pain, et les gargarismes ne contiennent aucune substance médica-

menteuse. Le prétendu malade assure chaque jour qu'il éprouve de l'amélioration dans son état. Enfin, il commence à croire qu'il pourra, peut-être, arriver à être guéri. Deux mois se passèrent ainsi, et M. Broussonnet finit par le renvoyer.

Ce pauvre fou harcela, pendant assez longtemps, par des visites longues et presque incessantes, le chirurgien de l'Hôpital-Général, jusque dans son cabinet, et, ne pouvant rien en obtenir, il se rendit à Paris, se mit entre les mains des charlatans, et avala des robs de toute espèce ; lorsqu'un beau jour, il écrivit à M. Broussonnet qu'il était en voie de guérison, grâce aux remèdes qu'on lui administrait, en se plaignant vivement qu'il eût, par sa négligence, laissé prendre à son mal de profondes racines. Triste victime !

—Un homme d'une trentaine d'années, se présenta à l'Hôpital-Général, pour entrer dans les salles *des payants*, se disant atteint d'une maladie vénérienne ancienne. Il écartait les lèvres de son méat urinaire, il pressait son canal avec force, et se montrait désespéré. Mais le méat avait sa couleur normale et était humide comme à l'ordinaire. Cet homme était sain de corps, et, malgré lui, on le renvoya. Il se rendit alors dans le cabinet de M. Broussonnet, se jeta à ses genoux, le suppliant de ne pas l'abandonner, pleurant comme un enfant. M. Broussonnet, voyant bien vite que tous les raisonnements ne

parviendraient pas à rendre la tranquillité d'esprit à ce malheureux, lui fit préparer des pilules, lui recommandant expressément de n'en prendre qu'une par jour, à cause de l'énergie du remède. Elles agirent si efficacement, que la guérison s'ensuivit. Quand le quart d'heure de Rabelais fut venu, M. Broussonnet réclama une somme assez ronde que le malade donna de bon cœur, sûr qu'il était cette fois de sa guérison. Sa conviction était telle, que le docteur crut pouvoir lui avouer sa ruse sans inconvénient, et lui rendre son argent; il pensait ainsi le mettre en garde contre lui-même pour l'avenir. Mais, quand le malade sut qu'il avait pris de la mie de pain, il entra dans une colère effroyable, invectiva M. Broussonnet et se retira furieux. Pourvu qu'il ne soit pas retombé dans sa monomanie!

CHAPITRE VI.

QUELQUES MOTS SUR LES CHANCRES.

Les différentes espèces de chancres sont : les chancres réguliers, les chancres indurés, les chancres larvés et les chancres phagédéniques.

1° Les chancres réguliers, ordinaires, sont des ulcérations qui se présentent surtout aux différentes parties de la verge. M. Ricord vante, comme traitement abortif, la destruction de l'ulcère par

la pâte de Vienne, dans les cinq premiers jours de la contagion. S'il date de plus long-temps, la cautérisation est pratiquée avec la pierre infernale ou avec le nitrate acide de mercure. Ce dernier, étant liquide, a le défaut de s'étendre et de causer une cautérisation plus large qu'on ne voudrait, ce qui peut établir une plaie ulcéreuse. On remédie à ce fâcheux effet, en mettant immédiatement un tout petit plumaceau de charpie. D'autres syphiliographes ont conseillé de mettre sur le chancre même une sangsue. Les soins de propreté sont les applications urgentes qui ne doivent point être oubliées.

2° Pour les chancres indurés, quelques cautérisations et un traitement général font arriver à la guérison.

3° Les chancres larvés sont ceux qui, suivant M. Ricord, existent dans le canal. Ils ne peuvent guère être constatés que par l'anatomie pathologique, et au préalable, si l'on en croit cet auteur, par l'inoculation ; c'est par eux que la blennorrhagie est virulente et contagieuse. Le traitement qui leur convient est celui de la gonorrhée syphilitique.

4° Les chancres phagédéniques ou de mauvais aspect, doivent être cautérisés promptement avec le nitrate d'argent, le nitrate acide de mercure. Il est des praticiens qui ont recours à la potasse causti-

que et même au fer rouge. Les lotions avec le vin aromatique opiacé, les fomentations d'onguent napolitain belladoné, en pansements répétés plusieurs fois par jour, font obtenir une certaine amélioration qui permet d'attendre le traitement définitif par les moyens internes. M. Tessier traite les chancres phagédéniques et quelques ulcères rebelles par l'arsenic ; il saupoudre la plaie avec la préparation suivante : Amidon en poudre 1000 parties ; oxyde blanc d'arsenic 1 partie. D'autres projettent sur ces chancres, ainsi que sur les végétations, une poudre composée de sabine, d'oxyde de fer et d'alun calciné, par parties égales. Le traitement interne est toujours de rigueur.

5° Quant aux chancres à la gorge, je les ai toujours vu disparaître par un gargarisme chloroformique : Eau de ronce 100 grammes ; sirop de mûres 32 grammes ; chloroforme 1 à 2 grammes.

Dans les bubons, soit d'emblée, soit consécutifs, les vésicatoires, l'emplâtre de Vigo, le collodion mercuriel, la pommade au nitrate (1) d'argent ou la cautérisation par la potasse à la chaux, sont d'excellents moyens abortifs. Si le bubon n'est pas enrayé dans sa marche, et que l'inflammation continue, on s'adresse aux sangsues, aux cataplasmes laudanisés, aux embrocations avec parties égales d'extrait de belladone et d'onguent napolitain. S'il y

(1) Docteur Lutens ; Journ. *de Méd. d'Anvers*, avril 1848.

a fluctuation, on pratique la ponction. Dans le cas de gangrène, lotions avec le chlorure de chaux, 30 grammes sur 100 grammes d'eau, et application de poudre composée de parties égales de charbon (ou d'amidon) et de quinquina. S'il y a induration, emplâtre de Vigo ou embrocation avec la belladone, l'onguent napolitain, etc.

Les ulcères vénériens, si reconnaissables à leurs bords frangés d'une auréole écarlate, doivent être souvent détergés, tenus dans la plus grande propreté, et traités par les antisyphilitiques ; après quoi on fera cicatriser en appliquant des bandelettes de diachylon.

M. Rossi, président du collége de chirurgie, à Turin, a imaginé « de porter, à l'aide du fluide galvanique, le mercure sur les ulcères vénériens dont on n'espérait plus la guérison. A cet effet, il enveloppa les disques intermédiaires d'une solution plus ou moins forte de sublimé corrosif, et mit ensuite en action, au moyen des fils d'or, un courant galvanique qui en était chargé. Quiconque connaît la puissance du fluide galvanique, la prestesse avec laquelle il se transmet au centre de la vie, croira sans peine que le virus, à l'instant du contact, est détruit, à moins que, s'il est local et stationnaire, il soit promptement délayé et forcé de passer dans la circulation où une autre galvanisation achèvera de le détruire. Les résultats ont élevé cette conjecture jusqu'à la certitude. » Le

professeur de Turin a été plus loin : « Le rachitisme et les scrophules étant, à son estime, le virus vénérien dégénéré , il a appliqué et il a réussi (1).»

Les plaques muqueuses, les condylômes, les rhagades, les onyxis (onglades), les pelades, l'alopécie, les gourmes (espèces de furoncles chroniques), les nodosités (tubercules cutanés), les syphilides, les tumeurs syphilitiques des muscles et de leurs annexes (si bien décrites par M. Bouisson (2), de Montpellier), les contractures musculaires, les périostoses, les exostoses, la carie, la nécrose, et toutes les manifestations de la syphilis constitutionnelle, ont besoin des spécifiques antivénériens pour être modifiés et guéris. Ils nécessitent parfois des applications chirurgicales, qui varient suivant le siége et l'intensité du mal.

Tout récemment, M. Bouneau, médecin de l'hôpital des Enfants, et M. Puche, ont assuré avoir très-bien fait disparaître les plaques muqueuses et les végétations syphilitiques, en les touchant avec une solution saturée de bichromate de potasse (3).

(1) *Journ. des Connaiss. médico-chirurg.*, VI, 1, 170.

(2) Voy. Gaz. de Paris, 1846 : *Mémoire sur les tumeurs syphilitiques des muscles et de leurs annexes.*

(3) *Répertoire de pharmacie du docteur Bourchardat ;* septembre 1850.

CHAPITRE VII.

DE LA BLENNORRHAGIE.

Synonymie : blennorrhagie (Swédiaur), blennurétrie (Alibert), gonorrhée (auteurs anciens et Bosquillon), uréthrite, uréthritis, uréthrorrhée, catarrhe uréthral (Capuron), arsure (Ardern, chirurgien angl.), clap (1) (du temps de Charlemagne), syphilirrhée, syphilirrhagie, uréthrospasme, uréthryménode, uréthrorrhagie, uréthropyique (Sauvages), uréthrophraxie (Alibert), chaudepisse, écoulement, écoulement contagieux, échauffement (2).

La blennhorragie est classée, suivant certains auteurs, dans le cercle des maladies syphilitiques, tandis que d'autres la croient toujours inflammatoire. « Pour être dans le vrai, dit le docteur Venot (3), il faut prendre un moyen terme et reconnaître des gonorrhées simples, lorsqu'elles sont susceptibles de guérir sans mercure, et des gonorrhées syphilitiques, lorsqu'au traitement anti-

(1) Philippe Albert, *Mém. sur les malad. vén.*, pag. 25. Bordeaux, 1836.

(2) Ce serait à tort que l'on prendrait ces mots comme désignant une même chose, différemment nommée par les auteurs. Il n'en est pas ainsi ; plusieurs de ces mots ne sont point synonymes, mais expriment des symptômes ou des complications de la maladie dont nous nous occupons.

(3) *Mémoire sur la syphilis.* — Lu à la Société Royale de Médecine de Bordeaux, dans la séance du 24 avril 1837.

phlogistique, il faut de toute nécessité faire succéder la médication mercurielle. » —Les causes pourraient bien éclairer le mystère, si toutefois encore on pouvait toujours en avoir la clef. Ainsi, une uréthrite peut être occasionnée par la masturbation, par des pollutions nocturnes, par l'excès des rapports sexuels, par la cohabitation avec une femme leucorrhéique, ayant ses menstrues ou ayant des lochies. Ici, pas de doute : on a affaire à une blennorrhagie inflammatoire, à une uréthrite. Lorsqu'on voit une même femme vérolée, donner un écoulement à un individu, un chancre à un autre, un bubon à celui-ci, et toute la cohorte syphilitique à un quatrième, on peut avoir la presque certitude que la blennorrhagie du premier est de la même nature que les accidents éprouvés par ses camarades, et si ceux-ci sont syphilitiques, la blennorrhagie ne saurait être qu'une expression particulière de la vérole. Mais tous les cas ne se présentent pas avec cette simplicité ; le plus ordinairement même, l'obscurité la plus épaisse enveloppe ce qui s'est passé dans les rapports des deux sexes, et le diagnostic pèche par sa base. Comment savoir si la femme qui a prêté ses faveurs, a une syphilis ou une pseudo-syphilis? Et puis, il arrive souvent que celui qui vient consulter le médecin, a eu des rapports avec plusieurs femmes depuis peu de jours. Quelle est celle qui l'a contaminé ? Les recherches sont le plus souvent presque impossibles, et n'aboutissent à rien de précis.

Le traitement peut être divisé en hygiénique, général et local.

1° *Traitement hygiénique et adjuvant.* — Il se compose du repos, d'un régime sévère, des soins de propreté, des bains locaux et généraux, d'un suspensoir, etc. Les anti-aphrodisiaques, tels que les pilules savonneuses nitrées et camphrées, le bromure de potassium à la dose d'un gramme dans les vingt-quatre heures, ou quatre fois par jour, une des pilules suivantes : Jus exprimé et épaissi de laitue (*lactuca sativa*) et camphre, de chaque 2 gram. 1|2 pour 20 pilules. Les lavements avec camphre 0,50, opium 0,05, jaune d'œuf N° 1, eau 150, conviennent pour prévenir ou combattre les érections souvent douloureuses, toujours fort incommodes.

2° *Traitement général.* — Les astringents, le copahu, le cubèbe, ont été employés avec succès. Selon M. Mège (1), pharmacien, le copahu agit comme modificateur en empêchant les sécrétions des muqueuses uréthrales, nasales, bronchiques. Ce pharmacien préconise le copahu à la soude et au fer (copahine-Mège). La soude rend les térébenthines d'une digestion facile ; et M. Mège a combiné ces deux agents, parce que les tempéraments lymphatiques sont plus réfractaires à l'action balsamique des

(1) Mége. *De la Blennorhagie et des autres térébenthines employées dans les différentes phases de la maladie.* (Mémoire présenté à l'Académie royale de médecine. Paris, 1841.)

terébenthiacées, et que celles-ci ne réussissent bien que quand elles sont combinées au protoxyde de fer.

Quant à moi, je me suis bien trouvé, chez les sujets lymphatiques, chlorotiques, des pilules faites avec des préparations ferrugineuses et du copahu solidifié par la magnésie. D'après d'autres, le cubèbe, les térébenthines de copahu, de la Mecque, de Chio, de Venise, de Bordeaux, agiraient comme répercusifs, en transportant par métastase l'inflammation sur le rectum, de même que pourrait le faire un drastique. C'est par la même raison qu'il arrive quelquefois qu'après un excès de table, une blennorhagie rebelle disparaît comme par enchantement.

D'après M. Ricord, le principe actif du copahu est entraîné par les urines, et agit à la manière d'une injection sur le canal de l'urèthre localement. M. Mège prétend le contraire ; aussi a-t-il fait injecter des urines qui avaient été rejetées et qui étaient fortement chargées du principe térébenthiacé, jusqu'à huit fois par jour, dans le canal des mêmes individus qui les avaient rendues, ou chez d'autres qui n'étaient pas soumis au traitement copahique, et toujours sans résultat,

Le copahu a été administré sous toutes les formes : en liquide, comme dans la potion de Chopart ; en pilule (copahu ordinaire ou solidifié avec de la magnésie, ou encore avec du cubèbe, du ratanhia, etc.) ; en dragées (copahine-Mège) ; en capsules gélatineuses (capsules de Mothes) ; en capsules de

gluten (capsules de Raquin). On l'emploie aussi en lavement et en injection. Le cubèbe et l'huile de thérébenthine sont, après le copahu, les meilleurs antiblennorrhagiques.

Lorsque la douleur est vive, les antiphlogistiques produisent du soulagement ; on a recours aux saignées générales, on applique des sangsues au périnée, aux cuisses, aux aines, selon le cas et la violence de l'inflammation.

Tout-à-fait au début, les purgatifs drastiques, comme la coloquinte, peuvent faire avorter la phlegmasie de l'urèthre.—On a encore expérimenté le suc de persil (1) contre la gonorrhée. Mais, après

(1) « Je signalerai pour la blennorrhagie, dit M. Pétréquin, un moyen simple que j'ai vu employer à Montpellier, par M. Lallemand, qui en a retiré de bons effets dans des cas où il avait inutilement administré le baume de copahu, la térébenthine, la potion de Chopart, etc.; il s'agit du suc de persil *(apium petroselinum)*. On sait que cette plante est diurétique ; c'est en quelque sorte une préparation homœopathique : Le persil a une action spéciale sur l'urèthre ; il irrite la muqueuse du canal, et seul il pourrait déterminer une espèce de blennorrhagie. Je l'ai vu, néanmoins, supprimer un écoulement sur deux malades. Voici ce qui se passe : il se manifeste d'abord un chatouillement ; on exaspère momentanément les symptômes, la blennorrhagie est d'abord augmentée, puis elle diminue et se tarit rapidement. Le suc du persil paraît réussir d'autant mieux que l'uréthrite est plus aiguë et l'écoulement plus abondant.

»Dans la blennorrhagie chronique où la muqueuse est déjà altérée, on conçoit que ce moyen peut rester insuffisant ; il faut un agent qui modifie plus profondément son organisation anatomique. Quelquefois il est nécessaire d'aider l'action de ce remède par quel-

tout, quel que soit l'antiblennorrhagique que le praticien emploie et que l'expérience lui fait choisir plutôt que tout autre, il doit s'en servir au début pour enrayer ces écoulements, qui, avec le temps, deviennent de plus en plus tenaces et finissent par déterminer de véritables infirmités. C'est ainsi que le professeur Alquié s'écrie avec raison : « Un des préjugés fort répandus parmi le peuple, et même auprès de plusieurs médecins, c'est qu'il faut laisser couler la blennorrhagie pendant plus d'un mois...... Ordinairement, la négligence des malades ou un traitement imparfait laissent établir une blennorrhée opiniâtre...... l'uréthrite se perpétue, amène la phlogose aiguë ou chronique des parois du canal, de la prostate, de la vessie, etc., et devient la cause de rétrécissements, d'engorgements ou d'abcès de la prostate, de fistules urinaires, de pertes séminales, et de beaucoup d'autres lésions : de là, la dilatation de l'urèthre, la cautérisation, les scarifications, les incisions internes ou externes de la prostate, et parfois, d'une manière indirecte, la taille ou la

ques antiphlogistiques. Il faut en surveiller l'administration, afin de prévenir ou de combattre aussitôt les inconvénients qui l'accompagnent en quelques circonstances. Ainsi, on l'a vu produire des ardeurs d'estomac, des coliques et même une diarrhée opiniâtre, quand la dose est trop élevée. Le suc de persil s'obtient par la trituration de la plante fraîche ; on le fait prendre dans un verre d'eau, et on commence par 1 à 3 gouttes matin et soir. »

(*Fragment d'un voyage en Italie* ; par M. Pétréquin, *in Gaz. méd.*, Samed., 2 décembre 1837, pag. 759.)

lithotritie. Cependant, un grand nombre de ces lésions consécutives, et par suite leurs remèdes opératoires, eussent été prévenus par un traitement prompt, énergique et prolongé jusqu'à extinction du mal (1). »

Traitement local. 1° *Traitement abortif.* — D'après M. Carmichaël, chirurgien en chef de l'hospice des vénériens de Dublin, l'injection avec eau distillée 50 grammes, azotate d'argent 0,50, 1 gramme et plus, suppriment en moins de 24 heures les blennorrhagies commençantes, après une ou deux injections ; et les blennorrhagies chroniques, rebelles, en peu de jours après quelques injections. La guérison a lieu alors par inflammation substitutive. M. Debeney (2), aide-major au 12e de ligne, et M. Leriche, médecin au Dispensaire de Lyon, ont employé en France cette méthode sur une grande échelle, en constatant ce moyen comme héroïque. M. Venot a observé que ces injections occasionnent le plus souvent des complications (orchites, bubons, etc.). Les docteurs Bonnafon et Berton accusent aussi cette méthode. M. Venot qui a bien voulu expérimenter, comme je l'en avais prié, les injections abortives faites avec le chloroforme, a remarqué qu'elles ne produisaient point d'accidents comme celles d'azotate d'argent.

(2) Al. Alquié; *Chirurgie conservatrice*, p. 159-160.
(2) *Journal de chirurgie*, N° d'avril 1843.

2° *Traitement rationnel.* — Quand la blennorrhagie résiste au traitement abortif local, on emploie une médication générale, et, en outre, on combat l'inflammation extrême qui l'accompagne quelquefois, par les sangsues, les injections adoucissantes, les lotions émollientes, l'eau de mauve. L'injection suivante (1), par exemple, produit un excellent effet. R. : tête de pavot n° 2, tiges de morelle |4 grammes, eau commune demi-kilog, extrait d'opium 5 décigrammes. Lorsque les symptômes phlegmasiques et douloureux sont passés, on a recours aux injections métalliques ou végétales, qui doivent être graduées avec soin.

De la chaudepisse cordée ou uréthrocampe (ουρηθρα, urètre; καμπὴ, courbure). — La chaudepisse cordée, qu'il serait préférable et plus poli d'appeler uréthrocampe, est la blennorrhagie dans laquelle la verge prend une forme arquée, à cause de la violence de l'inflammation qui s'oppose à l'extension du canal, tandis que les corps caverneux se distendent comme à l'ordinaire.

Le repos, la diète, les lotions, les sangsues surtout au périnée, aux cuisses et sur le point douloureux de la verge, sont d'un grand secours. Quant au barbare préjugé vulgaire, qui consiste à appuyer la verge *cordée*, sur une table par exemple, et à y donner dessus un violent coup de poing,

(1) Tapie, pharmacien, *Formulaire pratique, de Bordeaux.*

afin de casser la prétendue corde, il a pour résultat de produire la rupture du canal, qui se traduit immédiatement par l'écoulement d'une certaine quantité de sang. Le moment des souffrances les plus atroces étant passé, cette hémorrhagie amène un soulagement qu'auraient produit les hirudinées, sans l'inconvénient de la déchirure du tissu uréthral et de ses suites. Les anti-aphrodisiaques, pour calmer cet état d'orgasme presque continuel, sont aussi rangés parmi les meilleurs moyens à mettre en usage.

Le bromure de potassium trouverait parfaitement ici son emploi. Ainsi, d'après les observations de MM. Ricord et Puche (1), le bromure de potassium ne serait nullement antisyphilitique ; mais, quand on administre ce bromure pendant quelques jours, à la dose d'un gramme, on voit les érections disparaître chez le malade. Cet effet a un double résultat, celui de faire disparaître l'orgasme qui existe chez les personnes affectées d'uréthrite, de chaudepisse cordée, de priapisme, de satyriasis, de spermatorrhée, de nymphomanie, etc., et, en outre, celui de modérer l'ardeur vénérienne chez ceux qui ont besoin, pendant et après le traitement, d'un certain temps de continence.

Ce bromure exerce encore une action anesthé-

(1) Voir la thèse pour le doctorat, de M. Charles Huette. Paris, 1850.

sique locale, une insensibilité incomplète de l'arrière-gorge, telle qu'on peut titiller la partie postérieure du larynx, les amgydales, la luette, sans provoquer de nausées, ni de vomissements. On pourrait assurément, ceci soit dit en passant, tirer parti de ce phénomène pour cautériser les ulcérations, les chancres du gosier, ou pour pratiquer la staphyloraphie ou toute autre opération sur ces parties.

De la blennorrhée. — Lorsque la blennorrhagie a été soignée pendant peu de temps; qu'elle a été laissée à elle-même, par honte, par négligence; qu'elle a été prise et reprise coup sur coup, ou traitée au rebours des indications, elle passe à l'état chronique et prend le nom de blennorrhée (goutte militaire). La blennorrhée décèle son existence par un suintement habituel, par quelques gouttes de muco-pus qui apparaissent au méat lorsqu'on presse la verge en allant de bas en haut. D'autres fois ces gouttes ne viennent que le matin; quelquefois aussi la blennorrhée n'est manifestée que par des taches imprimées au linge. Il y a encore des gonorrhées chroniques intermittentes, qu'on appelle vulgairement écoulements à répétition, qui rentrent dans la même catégorie.

La plupart des auteurs prétendent que la blennorrhée n'est point virulente; à cela on peut répondre : oui et non. Le plus souvent elle n'est pas virulente, c'est incontestable; mais il arrive quel-

quefois qu'elle revêt subitement la forme aiguë, virulente et contagieuse, surtout si l'individu a eu des symptômes vénériens, des chancres, des bubons. Un excès de table, de fatigue, de copulation, l'ingestion de quelques verres de bière, souvent un rien, font revenir un écoulement plus ou moins abondant, avec ses premiers caractères d'acuité et de virulence. Il résulte aussi d'observations publiées par M. Baumès, de Lyon, que la blennorrhée peut se communiquer à un individu sain, dans certains cas d'ailleurs assez rares.

Pour formuler un traitement rationnel, il faut admettre deux espèces de blennorrhée : 1° la blennorrhée ulcéreuse ; 2° la blennorrhée atonique.

1° *Blennorrhée ulcéreuse.* — De même que dans la blennorrhagie syphilitique, les mercuriaux, l'iodure de potassium sont indiqués ; ils produisent rarement de très-bons effets. Ces moyens agissent principalement lorsque l'écoulement est causé par des carnosités, des fongosités, des ulcérations, des brides, des nodosités syphilitiques. On doit les employer d'abord à l'intérieur, puis en frictions sur le trajet du canal, avant de recourir aux sondes médicamenteuses, à la cautérisation, avec le porte-caustique de M. Lallemand, ou à toute opération réclamée par l'altération des parois de l'urèthre.

Le copahu, le cubèbe, ainsi que leurs principes, la copahine et la cubébine peuvent être tentés, si déjà le malade n'en a pas pris depuis longtemps ou

jamais. Nous en dirons autant des astringents employés *ad hoc*.

M. Sandras a constaté les bons effets de l'aloès, comme antiblennorrhagique. Il prescrit alors, par jour, deux, puis trois des pilules dont voici la formule : Aloës, 0,10 ; thridace, 0,20 ; poudre de guimauve et eau, q. s.

On peut recourir aux injections avec l'azotate d'argent à haute dose, d'après les recommandations de M. Debeney, dans le journal des *Connaissances médico-chirurgicales* (1).

On parle avec avantage des injections avec l'acide nitrique très-étendu : Eau de pluie, 100 grammes ; acide nitrique concentré, 20 à 40 centigrammes.

Les injections avec toute espèce de substances toniques, astringentes, escarrotiques, ont été passées en revue, avec la précaution de graduer progressivement la dose, jusqu'à ce que l'impression produite par le liquide injecté indique qu'il ne faut pas aller au-delà : le sulfate de zinc, l'alun, la liqueur de Van-Swieten, la teinture d'iode, l'iodure de fer, ont eu leur tour de vogue. — M. Taddey, médecin italien, place au premier rang cette injection : Baume de copahu, 3 drachmes ; émulsion arabique, 3 onces ; eau de laurier, 1 drachme 1/2. — Quant à nous, nous préférons le chloroforme, que nous avons expérimenté et qui nous a parfai-

(1) N° du 15 mai 1850.

tement réussi. Voici notre formule : Chloroforme, 20 à 40 gouttes; eau, 100 grammes; sirop, q. s. pour faciliter le mélange.

2° *Blennorrhée atonique.* — Cet état maladif est excessivement rebelle chez les sujets lymphatiques, strumeux. On administre alors les amers, les ferrugineux; on ordonne un bon régime et l'usage des bains salés et aromatiques. Le baume de copahu solidifié, uni au fer, est une excellente préparation. Les bols suivants ont aussi leur mérite dans la thérapeutique : Poudre de cachou, 20 grammes; poudre de kina rouge, 20 grammes; baume de copahu solidifié, 25 grammes; térébenthine, q. s. pour 120 bols, dont il faut prendre six par jour, deux : matin, midi et soir, toujours deux heures avant le repas(1).

« M. Johnson, de Baltimore, ayant obtenu de nombreux succès d'une application locale d'une solution de nitrate de strychnine, dans l'ophthalmie catarrhale chronique, pensa que le même remède pouvait être employé dans le catarrhe uréthral; et, en effet, il se trouva parfaitement bien de son administration. Toutes les fois que l'écoulement n'est point dû à un rétrécissement, il y ajoute l'usage intérieur de la noix vomique, du sulfate de quinine et de la jusquiame, de la manière suivante : Strychnine, 2 grains; acide nitrique concentré, 4 gouttes; eau, 2 onces; faites une solution; injectez

(1) Debreyne. *Thérapeutique appliquée;* p. 303. Édition 1850.

3 gros, trois fois chaque jour, après avoir uriné. Extrait de noix vomique, 12 grains; sulfate de quinine, 24 grains ; extrait de jusquiame, 24 grains; mêlez et faites 24 pilules. Deux pilules doivent être prises une heure avant chaque repas (1).

Un praticien espagnol, M. Pertusio, a conseillé d'introduire dans le canal de l'urèthre, trois petites sondes liées ensemble et enduites de substances astringentes qui puissent agir sur l'intérieur du canal. La matière astringente se trouvant logée dans les trois rainures résultant de la réunion de trois petits cylindres, peut séjourner pendant une certain temps, sans s'aglutiner de suite entièrement avec les parois du canal et se perdre. Il arrive aussi que le simple passage d'une algalie après un ou deux cathétérisme, arrête l'écoulement pour toujours.

Si la prostate est engorgée, indurée, la blennorrhée peut être symptomatique de la prostatite. Dans ce cas M. Grisolle (2) conseille l'application de sangsues au périnée, de frictions résolutives, de douches, de bains alcalins. Les cautères à la partie interne des cuisses, un séton au périnée, des vésicatoires camphrés sont des moyens qui offrent des chances d'arriver à la guérison indirecte de la blennorrhée, et qui peuvent réussir quand mille médicaments ont échoué. Quoique le camphre mo-

(1) *Journ. de méd. et chirurg. prat.;* septembre 1850, art. 4,112.
(2) *Path. int,*; tom. II, pag. 47, éd. 1848.

difie l'action irritante des cantharides sur l'appareil génital, nous préférerions, dans le cas où nous nous déciderions pour l'emploi de vésicatoires, produire une vésication spontanée à l'aide du chloroforme ou de l'ammoniaque. Dans les complications de cystite on devra, après avoir introduit une sonde, faire des injections émollientes d'eau de mauves et de décoction de pavots, qui agiront en quelque sorte à la manière d'un topique émollient et opiacé.

Il y a deux ans environ que je fus consulté par un jeune homme atteint d'une blennorrhagie chronique, qui, de loin en loin, soit après la moindre fatigue, soit sans cause connue, semblait reprendre la forme aiguë. Plusieurs médecins l'avaient soigné, et lorsqu'il vint me parler, il me nomma une foule d'antiblennorrhagiques et d'antisyphilitiques dont il avait fait usage, toujours sans succès. La forme intermittente me fit songer aux antipériodiques; les préparations de quinquina ne produisirent rien. Une forte décoction de *salix alba*, administrée trois fois par jour, pendant une semaine, fit disparaître l'écoulement. Est-ce la salicine contenue dans le saule, qui avait agi comme antipériodique; ou est-ce le principe amer qui avait été tonique et modificateur?

Un mois se passa sans rechute. Ce jeune homme qui allait se marier et qui retardait ses noces depuis longtemps à cause de son mal, vint, désespéré,

m'annoncer encore une récidive. Il avait assisté à un bal, et, dès le lendemain, l'écoulement avait reparu. La pensée me vint alors d'avoir recours à une sonde particulière, au moyen de laquelle je l'ai guéri.

C'est une sonde à double courant continu, c'est-à-dire n'ayant d'œil nulle part à la partie inférieure, et dont le courant supérieur communique avec celui de dessous, seulement au niveau interne de l'extrémité de la sonde. Le haut de cette sonde offre une bifurcation comme celle de J. Cloquet, formant deux pavillons, dont le supérieur est surmonté d'un entonnoir et l'inférieur présente un petit robinet ; en sorte qu'un liquide versé dans l'entonnoir traverse le courant supérieur, arrive à la courbure de la sonde sans s'épancher dans la vessie, parce qu'il passe directement dans le courant de dessous, et va sortir par le pavillon où se trouve le petit robinet. La sonde, étant dévissée de son entonnoir et de son robinet, on l'introduit dans la vessie ; après quoi on replace l'un et l'autre. On verse de l'eau froide, de la neige ou de la glace fondante, ou encore un frigorifique artificiel dans ledit entonnoir ; le froid se communique à l'instrument, et celui-ci, en contact avec le canal, tend à le modifier et à produire l'effet désiré. Un récipient est placé entre les jambes du malade, pour recevoir le liquide ; bien entendu que la sonde doit être maintenue par des linges près de la verge, et par des supports à la partie interne des cuisses. Il est

également bon d'observer que chaque fois on ne doit pas laisserla sonde en place pendant trop long temps.

Cette sonde m'en a fait imaginer une autre, qui, je l'espère, sera plus importante encore. Elle a pour but de produire des irrigations d'eau froide continues sur le trajet du canal, sans pénétrer dans la vessie. C'est à mon avis le meilleur abortif pour la blennorrhagie aiguë, et un excellent moyen d'enrayer ces blennorrhées interminables. Ce serait une sonde droite, dont la partie supérieure offre une bifurcation à l'un des pavillons et un entonnoir à l'autre, un robinet tout comme à celle que je viens de décrire ; le corps serait fenêtré dans toute son étendue, surtout en haut, à la partie inférieure, qui ici est droite ; les deux courants communiquent l'un dans l'autre, encore comme dans la première, en sorte qu'en versant d'une manière presque continue un frigorifique dans l'entonnoir, l'action refrigérante, au lieu d'être immédiate comme dans le cas précédent, est médiate.

De même que dans les fractures, dans les luxations compliquées, dans les entorses, dans certaines phlogoses, on emploie l'hydrothérapie avec succès ; de même, dans les urétrites, on peut s'en servir comme moyen curatif et même abortif.

Dans la période aiguë, on devra le plus souvent employer les anesthésiques pour empêcher des douleurs fort vives. Qu'on ne s'effraie pas de l'inhalation de l'éther et du chloroforme, à laquelle on fait

tant de reproche. Il est un nouvel anesthésique qu'en ce moment M. Alquié expérimente à l'hôpital St-Éloi de Montpellier, et qui agit localement. Quelques légères onctions faites sur une tumeur, sur un abcès, anéantissent la sensibilité; et j'ai vu, après l'emploi de ce moyen, cet habile chirurgien ponctionner, inciser profondément, sans que le malade eût perception de l'opération.

On pourrait aussi, à l'aide de cet instrument, faire à volonté la dilatation forcée ou introduire des liquides chargés de substances émollientes, astringentes, narcotiques, etc.

Je m'arrête à cette simple description, mon intention étant de faire un Mémoire à part sur ce nouveau mode de traitement.

Au sujet de la blennorrhagie et de la blennorrhée, il est un préjugé bien funeste et bien absurde, comme le dit avec raison M. Ratier, c'est celui qui règne parmi le peuple, que les hommes affectés d'écoulement à la verge peuvent s'en guérir en la communiquant à une jeune fille vierge et impubère. Violer de jeunes enfants, voilà le conseil de bien des charlatans et de maintes matrones. Il serait superflu de parler de l'inutilité de ce moyen de guérir.

Arthrite blennorrhagique (1). — L'arthrite blen-

(1) Voyez : *Quelques considérations pour servir à l'histoire de l'arthrite blennorrhagique,* par le docteur Foucart. Bordeaux, 1846.

norrhagique est le plus souvent métastatique de la gonorrhée, surtout chez les goutteux, les rhumatisans, chez ceux qui fatiguent beaucoup. Elle se porte presque toujours aux articulations du genou, du coude-pied et aux gros orteils. Nous avons souvent observé chez beaucoup d'ouvriers syphilitiques, et principalement chez les ouvriers menuisiers, chez ceux affectés de blennorrhagie mal soignée, des abcès arthritiques à l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil. Des frictions mercurielles et la ponction, quand la fluctuation est manifeste, en ont triomphé facilement. Néanmoins, nous avons cru prudent d'administrer à l'intérieur le mercure ou l'iodure de potassium.

CHAPITRE VIII.

PSEUDO-SYPHILIS.

Des phénomènes bien communs, parmi les maladies des organes génitaux affectés isolément ou comme complication, dans la syphilis, sont des phlegmasies partielles de l'appareil génito-urinaire. Ces accidents ne doivent pas être considérés comme les symptômes vénériens proprement dits, et leur nom générique de pseudo-syphilis, proposé par M. Abernetthy, est parfaitement trouvé. Parmi eux, voici ceux qui s'observent vulgairement, et la manière de les combattre :

1° La balanite, la posthite, la balano-posthite,

sont généralement traitées en faisant trois injections par jour entre le gland et le prépuce, avec le liquide suivant : Eau distillée, 100 gram.; azotate d'argent, 2 gram. 50 centigr. D'autres préfèrent, surtout dans la balanite, la cautérisation du gland avec la pierre infernale. Nous avons constaté l'efficacité des injections entre le gland et le prépuce, avec un mélange d'huile de camomille, 100 gram.; de laudanum de Sydenham, 6 gram., et de chloroforme, 1 gram. Cette injection cautérise, empêche les adhérences et facilite le glissement. Il faut y joindre les bains locaux d'eau de mauves.

2° Dans le phimosis, on injecte entre le prépuce et le gland du vin opiacé; on fait des applications émollientes et sédatives. Ici encore nous nous sommes bien trouvé du même mélange chloroformique en injection, et mieux en faisant pousser, entre le prépuce et le gland, une toute petite tige entourée d'un linge trempé au préalable dans ce liquide caustique et onctueux. Il faut opérer le moins possible, parce que, s'il y a syphilis, les lèvres de la plaie se couvrent de chancres; mais on ne doit point hésiter, s'il y a menace de gangrène.

3° *Paraphimosis.* — Le traitement consiste à tenir la verge relevée, à l'entourer de compresses froides, émollientes, opiacées, et dans des tentatives rationnelles de réduction ; on applique des sangsues, s'il y a trop d'inflammation, pour revenir à de nouvelles tentatives de ramener le prépuce, et si ce n'est pas

possible, on enlève l'étranglement par l'opération.

4° *Orchite.* (Synonymie: *gonorrhéocèle, didymite, épididymite* (improprement), *engorgement du testicule, gonorrhée tombée dans les bourses* (vulgaire), *hernie humorale, orchite blennorrhagique, inflammation des organes spermatiques.* — Le repos absolu et l'usage d'un suspensoir doivent être prescrits immédiatement. Nous avons vu à l'hôpital St-André, de Bordeaux, employer des compresses appliquées sur le scrotum, et trempées, au préalable, dans un liquide composé d'eau de laurier-cerise 100 gram., de laudanum et d'éther, 5 gram., et enlever ainsi les orchites aiguës en vingt-quatre heures. A l'époque où l'on découvrait les anesthésiques, j'inoculai (1) la syphilis à des animaux, et je fus amené à tenter le chloroforme comme antisyphilitique. J'eus occasion de l'appliquer dans des cas d'orchite, et j'en obtins d'aussi heureux avantages que par l'éther, comme je viens de le dire.

De son côté, M. le professeur Bouisson, de Montpellier, expérimentait et réunissait, dans un livre fort estimé (2), un certain nombre d'observations

(1) Tandis que j'étais à Paris, j'ai déposé à l'Institut un Mémoire sur l'emploi du chloroforme dans la syphilis et sur l'inoculation.

Ce mémoire est en mon nom et en celui de mon ami et collaborateur, M. Alexandre Mengarduque (de Bordeaux), chimiste distingué du laboratoire de M. Pelouze.

(2) *Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique, appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir.*

d'orchite, traitées avec succès par les applications locales de chloroforme.

Plusieurs topiques employés par le vulgaire, entre autres celui de poudre de meule, augmentent presque toujours le mal. Si l'orchite ne cède pas, si la douleur persiste ou augmente, on applique des sangsues au périnée et sur le trajet du cordon spermatique. En cas d'insuccès, on fait des frictions avec parties égales d'hydriodate de potasse et d'onguent napolitain double, avec quelques centigrammes d'extrait de belladone ou d'extrait thébaïque. Dans les orchites chroniques, l'emplâtre de Vigo sur le scrotum amène fréquemment la résolution.

CHAPITRE IX.

OPHTHALMIE BLENNORRHAGIQUE, OU GONORRHÉIQUE.

> En chirurgie, le but est de prévenir ou de conjurer le danger ; le devoir est d'éviter la douleur, autant que possible : un manque de précaution, une souffrance inutile envers le malade, est un crime pour l'opérateur.

Une maladie bien désastreuse est l'ophthalmie blennorrhagique, qui peut occasionner, en quelques heures, la fonte totale de l'œil. Ses symptômes, sa marche, son caractère lui donnent une grande similitude avec l'ophthalmie des nouveau-nés, et l'ophthalmie des pays chauds, si commune en Égypte, en Algérie, dans tout l'Orient. Celle-ci a régné épidémiquement dans les armées, surtout en Belgique, où

elle a frappé de cécité un nombre infini de soldats. Quoique dues à des causes diverses, ces graves ophthalmies ont une histoire presque congénère et une même thérapeutique. Heureux, quand le traitement est efficace !

M. Graefe a divisé les ophthalmies purulentes en trois périodes : hydrorrhée, blennorrhée, pyorrhée; mais cette division ne peut que rarement être applicable, à cause de la marche foudroyante des symptômes.

Les symptômes, dans leur ordre de succession, suivent la marche que nous allons décrire : conjonctivite, épiphora, sensation de sable dans l'œil, photophobie, paupières enflammées, écoulement séro-purulent, ectropion d'un rouge cinabre caractéristique (dans l'ophthalmie blennorrhagique) ; plus rarement entropion et trichiasis, chémosis énorme ; parfois les paupières sont accolées l'une à l'autre; une douleur sus-orbitaire est très-commune et indique souvent une complication d'iritis. Si on détache les paupières et qu'on les écarte, un bourrelet luxuriant s'élève et forme une sorte d'entonnoir, au fond duquel on aperçoit la cornée comme décharnée à sa circonférence, c'est-à-dire, à son insertion avec la sclérotique ; l'œil baigne dans un flux purulent qui alors s'écoule avec abondance; la cornée se ramollit; l'onyx se dessine entre les lames et obscurcit la vision ; un hypopion encombre les chambres, détermine d'abord une abrasion de la cornée qui devient

convexe à l'excès et se distend fortement. Bientôt une fistule cornéale apparaît et cette perforation grandit ; quelquefois la cornée se rupture tout-à-coup dans presque toute son étendue, l'iris fait hernie ; il advient un staphylôme, une keratocèle, l'iris sort, le cristallin tombe, il y a cahos oculaire, déformation, puis fonte totale de l'œil. Telle est la marche plus ou moins rapide de toutes les ophthalmies purulentes, lors qu'elles sont livrées à elles-même, ou que le chirurgien est appelé trop tard, ou que les moyens qu'il emploie sont insuffisants ou mal ordonnés.

Au début, on emploie les antiphlogistiques, les saignées générales ; les sangsues à l'angle externe de l'œil malade ou aux apophyses mastoïdes ; nous regardons comme très-utile une sangsue en permanence pendant quelques jours. Dupuytren a vanté lesinsufflations de calomel. Le vésicatoire et le séton à la nuque sont des moyens inutiles et surannés, que l'on prescrit seulement par habitude. La saignée de la jugulaire n'a probablement pas d'autres avantages que la saignée du bras ou de la cheville. Les purgatifs, d'après la formule suivante, agissent à la manière des adjuvants : Calomel à la vapeur, 2 grammes 50 centigrammes ; poudre de belladone, 50 centigrammes ; miel, q. s. pour 10 pilules ; — donner une pilule de deux heures en deux heures, et se régler sur le degré de tolérance. La belladone agit d'abord comme hyposthénisant, et, en second

lieu, en dilatant l'iris, elle empêche les synéchies de se former ; six à huit pilules par jour suffisent ordinairement, et la prudence veut qu'on ne dépasse pas cette dose, à moins qu'on ne veuille, comme le conseillent M. Pamard et d'autres, occasionner une salivation artificielle. Le tartre stibié à haute dose a été administré dans l'intention d'établir une perturbation avantageuse, ou comme hyposthénisant général.

Le copahu, le cubèbe, les mercuriaux à l'intérieur sont d'un parfait insuccès. Les diurétiques puissants, végétaux et minéraux, ont été employés comme dérivatifs.

Astley Cooper, M. Boyer fils, ont parlé de succès obtenus au moyen de bougies introduites dans l'urèthre, pour rappeler l'écoulement supprimé. Mais « on ne compte plus guère aujourd'hui sur le rétablissement de l'écoulement uréthral, puisqu'il est rarement supprimé; dans le cas échéant, on pourrait introduire une bougie chargée d'un corps irritant ou même de la matière sécrétée par l'œil. Fréteau et Plenck racontent que des malades préférèrent rappeler la maladie par un moyen moins douloureux (1). »

Si le copahu, le cubèbe, agissent localement à la manière d'une injection, comme le prétend M. Ri-

(1) Carron du Villards. *Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies des yeux;* t. II, p. 444.

cord, la copahine, la cubébine en collyre devraient être fort utiles (1).

Les embrocations mercurielles, belladonées, opiacées, de nicotiane, ont été préconisées comme altérant, ou comme narcotisant.

En Allemagne, le polygala est employé intérieurement dans les ophthalmies causées par quelque vice syphilitiques, strumeux ou rhumatismal.

En Irlande, MM. Kennedy et Ireland vantent le collyre suivant : Eau de roses, 30 grammes; azotate d'argent, 8 grammes, en instillation tous les trois quarts d'heures. Puis, des lotions répétées à l'aide d'une éponge très-fine trempée dans de l'eau blanche, avec les antiphlogistiques et le calomel. Il en est qui, le soir, ajoutent dans l'œil 2 ou 3 gouttes de laudanum liquide, ainsi que des lavements laxatifs, des pédiluves irritants.

M. Carron de Villards parle d'employer au début, le nitrate d'argent fondu en nature, l'eau de Bathés, et l'eau saturée de sulfate d'alumine.

En Egypte, Clot-Bey dit que les ophthalmies purulentes disparaissent facilement en instillant souvent, pendant deux ou trois jours, du collyre fait avec du sulfate de zinc et de l'alumine à parties égales dans de l'eau distillée, jusqu'à saturation.

Bien des chirurgiens conseillent d'enlever le chémosis qui s'offre au dehors comme un lambeau de

(1) Desmarres. *Traité des maladies des yeux;* pag. 213 et 214.

crête de coq, et d'exciser la conjonctive pour détruire l'étranglement qui, empêchant le sang d'arriver à la cornée et aux autres parties, entraîne la mortification. Les uns veulent exciser le bourrelet conjonctival (Lassus, Scarpa, Boyer, etc.); Breyer et autres conseillent de disséquer toute la conjonctive; Junker d'enlever des lambeaux. En Angleterre, « Tyrrhel accorde la préférence à l'excision rayonnante du bourrelet chémosique, c'est-à-dire, à la résection avec des ciseaux courbes, de quelques replis conjonctivaux qui se dirigent de la sclérotique vers le centre de la cornée (1). »

Le meilleur traitement, surtout pendant la période aiguë, est la cautérisation hardie avec le crayon d'azotate d'argent sur l'une et sur l'autre paupière. Il faut mettre toute l'attention possible à ne point toucher la conjonctive sus-cornéale. Assurément, il vaut mieux pratiquer une forte cautérisation qui produit une inflammation substitutive curative, et un dégorgement des vaisseaux sanguins, plutôt que d'effleurer à peine quelques points de la muqueuse; car cette dernière cautérisation superficielle ne ferait qu'augmenter la phlegmasie et le mal dans son ensemble. La cautérisation doit être faite une ou deux fois par jour, suivant que le chémosis a diminué de volume. Aussitôt après, tandis que les paupières sont encore tenues écartées par un aide,

(1) Ch. Deval. *Chirurgie oculaire;* pag. 294.

il faut lancer sur l'œil des injections d'eau froide, et introduire entre les paupières de l'huile d'olive, afin de préserver la cornée des atteintes du remède et des débris du caustique. Après avoir laissé retomber les paupières dans leur état normal, il est de la plus grande utilité de continuer les irrigations d'eau froide. M. Desmarres conseille, immédiatement après la cautérisation, de faire égoutter, au moyen d'une éponge, une certaine quantité de la préparation suivante, qui décomposera à l'instant en chlorure insoluble le chlorure d'argent en excès : Eau, deux verrées; acide chlorhydrique fumant, deux petites cuillerées à café; on en bassinera les yeux du malade pendant quelque temps.

M. Sanson a combiné l'excision et la cautérisation avec le nitrate d'argent solide. M. Carron du Villards excise et injecte ensuite de l'eau de Bathés. M. Sichel repousse comme moyens désastreux, l'excision et la cautérisation par le nitrate d'argent, ainsi que le procédé de son ami, M. Sanson aîné. Pour nous, nous rejetons aussi l'excision et le procédé Sanson : mais nous admettons la cautérisation oculo-palpébrale, combinée aux antiphlogistiques et à l'hydrothérapie.

Lorsque l'ulcération cornéale menace de perforer la cornée, les instillations d'un collyre avec 10 grammes d'eau distillée et 1 gramme d'extrait de belladone sans fécule, faites à chaque instant et jusqu'à dilatation de la pupille, sont d'une grande res-

source. Si le malade est un enfant, on surveillera les effets de ces instillations, qui pourraient entraîner le narcotisme.

L'hydrothérapie trouve ici l'une de ses précieuses applications. Les compresses d'eau froide, la glace sur l'œil, employées d'une manière continue, afin d'empêcher la réaction, sont les moyens les plus sûrs. Les compresses réfrigérantes doivent être incessantes, renouvelées plus qu'à chaque minute et pendant plusieurs jours, sans quoi la réaction se fait et l'œil devient pire qu'auparavant. C'est ce qui fait que ce traitement ne peut guère être appliqué dans les hôpitaux avec confiance, mais seulement dans la clientèle privée et encore par des personnes entièrement dévouées au malade. Les antiphlogistiques jouent tantôt le premier rôle, tantôt ils ne sont que supplémentaires ou adjuvants; et si le mal persiste, une ou plusieurs cautérisations avec la pierre infernale devront toujours être appliquées concurremment. Ainsi parviendra-t-on le plus souvent à enrayer le mal.

M. le docteur Rey, ancien professeur d'anatomie à l'École de Médecine de Bordeaux, nous a cité trois cas d'ophthalmie blennorrhagique désespérés, qui ont été guéris sans altération de la vue, par l'emploi de l'eau froide et de la glace d'une manière continue.

Mon père fut appelé, il y a quelques années, en consultation auprès d'un enfant naissant, atteint

d'ophthalmie purulente. On y décida l'emploi de la cautérisation combinée à l'excision ; mais l'enfant devint aveugle et mourut bientôt après de la syphilis.

D'après les renseignements fournis on avait diagnostiqué une ophthalmie purulente ordinaire des nouveau-nés, car on ne pouvait supposer que la mère, dame haut placée dans le monde et en réalité femme vertueuse, fût atteinte de syphilis. Ce ne fut que plus tard que nous acquîmes la certitude *de visu*, que le mari avait une chaudepisse chronique et des chancres indurés.

Cette dame a eu, depuis, deux autres enfants, qui encore ont été atteints d'ophthalmie blennorrhagique. La cautérisation et l'eau froide ont triomphé du mal. Les deux petites filles ont guéri, voient parfaitement, et ont aujourd'hui de forts jolis yeux.

Certains ophthalmologistes croient tellement à l'efficacité de l'eau froide et de la glace, unies aux antiphlogistiques comme adjuvants, qu'ils conseillent dans le pannus d'inoculer (1) la matière gonorrhéique, pour corroder et faire disparaître le développement anormal des vaisseaux sanguins. Les

(1) Rognetta. *Trait. philos. et clin. d'Oph.*, chap. IV, p. 352.— Desmarres. *Traité des maladies des yeux*, pag. 232, édit. 1847.— Fr. Hairion. *De l'Opht. blenn.*, pag. 6. — Arthur Stout. *The contagion of ophthalmo blennorrhœa and the treatment of pannus by inoculation ;* New-Yorck, 1842. — Dudgeon. *Annales d'oculistique*, publiés à Bruxelles, par Cunier, tom. XIII, mai 1845.

frigorifiques sont pour eux des garants sûrs pour maintenir l'inflammation dans de justes limites.

Nous avons fini ce travail, sans avoir épuisé notre sujet; mais aussi faut-il considérer notre intention, bornée à un examen rapide des principaux phénomènes de la syphilis. Heureux, si nos juges veulent se contenter de ce premier essai de nos faibles forces! Heureux, si par nos labeurs et par nos recherches, nous avons été quelque peu utile au soulagement des hommes, nos semblables et nos frères.

Si desint vires, tamen laudanda voluntas.

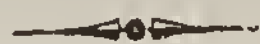
FIN.

QUESTIONS TIRÉES AU SORT,

SUR LESQUELLES

LE CANDIDAT RÉPONDRA VERBALEMENT

d'après l'arrêté du 22 mars 1842.



Chimie médicale et Pharmacie.

Est-il des dentifrices qui exercent une action chimique nuisible sur les dents?

Chimie générale et Toxicologie.

Qu'entend-on par poison et empoisonnement?

Botanique.

Quelles sont les diverses parties de la graine?

Anatomie.

Du système vasculaire à sang rouge des os.

Physiologie.

Puisque le médecin est obligé d'étudier profondément la nature humaine, est-ce que la société se bornera à lui demander les moyens de conserver et de rétablir la santé, ou bien s'adressera-t-elle à lui pour obtenir d'autres lumières?

Pathologie et Thérapeutique générales.

Peut-on considérer comme un résultat d'analyse médicale irréprochable, la distinction entre la contagion et l'infection dans les maladies?

Pathologie médicale ou interne.

De l'asthme. Combien d'espèces?

Pathologie chirurgicale ou externe.

Des fractures de l'extrémité supérieure du fémur.

Thérapeutique et Matière médicale.

De la diététique, au point de vue de tout ce qui est relatif au régime dans les maladies, en prenant ce dernier mot dans le sens le plus général.

Opérations et Appareils.

De la staphyloraphie.

Médecine Légale.

De l'intervention du médecin légiste dans l'instruction d'une affaire et dans les débats.

Hygiène.

Quels rapports y a-t-il entre l'exhalation cutanée et les fonctions nutritives; et quels sont les conseils que réclame l'exercice de la première de ces fonctions?

Accouchements.

La poche des eaux est-elle utile dans l'acte de l'accouchement?

Clinique interne.

Quels rapports et quelles différences existent entre les maladies, des principaux éléments; dé-

terminer les conséquences thérapeutiques qu'on en peut déduire.

Clinique externe.

Des polypes des fosses nasales, et des modes opératoires qui leur sont applicables.

Permis d'imprimer.
Le Président censeur,
ALQUIÉ.

SERMENT.

—

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Professeurs.

MM.	
BÉRARD ✵, Doyen.	*Chimie générale et Toxicologie.*
LORDAT. ✵	*Physiologie.*
CAIZERGUES O. ✵	*Clinique médicale.*
DUPORTAL. ✵	*Chimie médicale et pharmacie.*
DUBRUEIL O. ✵.	*Anatomie.*
GOLFIN. ✵	*Thérapeutique et Matière médic*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH ✵.	*Pathologie médicale.*
RENÉ ✵.	*Médecine légale.*
ESTOR, *Exam.*	*Opérations et Appareils.*
BOUISSON.	*Clinique chirurgicale.*
BOYER.	*Pathologie externe.*
DUMAS.	*Accouchemens.*
FUSTER.	*Clinique médicale.*
ALQUIÉ, Prés.	*Clinique chirurgicale.*
JAUMES.	*Pathologie et Thérapeut. générales.*
N... ..	*Botanique.*

Professeur honoraire.

M. LALLEMAND ✵.

Agrégés en exercice.

MM.

CHRESTIEN, *Examinateur.*
BROUSSE.
PARLIER ✵.
BARRE.
BOURELY.
BENOIT.
QUISSAC.

MM.

LOMBARD.
ANGLADA,
LASSALVY, *Examinateur.*
COMBAL.
COURTY.
BOURDEL.
